

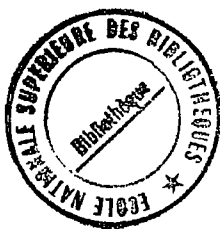
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES

DIFFICULTES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE
DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT :
LE CAS DE MADAGASCAR

M E M O I R E

présenté par

Marie-Marcelline RAHAINGO-RAZAFIMBELO



sous la direction de
Monsieur Jean FONTVIEILLE

I 9 7 8

14ème promotion

A Toi ma Mère ...

A Vous mes Frères et Soeurs ...

Merci de Votre Amour et de Votre Soutien
Moral et Financier.

R E M E R C I E M E N T S

A tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail, j'ai le pieux et agréable devoir de vous adresser tous mes remerciements. D'abord M. Jean FONTA VIEILLE, directeur de ce mémoire, qui, malgré toutes les difficultés, m'a donné confiance, encouragé et dirigé tout au long de mes recherches.

Je n'aurais garde d'oublier le R.P. Pierre LUPU, qui par son attachement pour Madagascar, a soutenu mon travail de loin, et qui par ses conseils d'historien m'a beaucoup aidé.

M. MERLAND, Directeur de l'Ecole E.N.S.B. qui a donné son avis favorable pour que ce travail se réalise, pour la disponibilité qu'il a fait montre tout au long de l'année pour répondre à nos demandes d'entretien.

Mme WAGNER, Directrice des Etudes , E.N.S.B., pour son dévouement à rendre notre séjour le plus agréable possible.

Mes professeurs, qui à divers niveaux, nous ont aidé à acquérir la formation nécessaire à notre profession.

Enfin, Mme Juliette RATSIMANDRAVA, Conservateur, Chef du service des Bibliothèques de Madagascar, qui m'a particulièrement aidée par l'envoi des documents et sait bien que d'être citée la dernière, n'enlève rien à la sincérité de mes remerciements et de ma reconnaissance.

E R R A T A

Page 7

FAUTOLEE

Lire :

- FAUBLEE

Page 6

Recensant les documents parus sur Madagascar depuis sa découverte par DIEGO DIAS en 1956 à 1963.

Lire :

- Recensant les documents parus sur Madagascar depuis sa découverte par DIEGO DIAS en 1500 à 1955 ; et par M. FONTVIEILLE recensant les documents parus sur Madagascar de 1956 à 1963.

Page 18

- Supprimer : échangées avec les (répétée deux fois).

Page 23

- Supprimer : Decary (répété deux fois).

Page 34

- Supprimer : "Bibliographie de".(répétée deux fois.)

Page 39

S'est trouvée

- Lire :

s'en trouvera.

Page 42

- Supprimer : Où leur existence est connue et leur mention (répétée deux fois).

Page 48

- Supprimer : Ainsi, il y a beaucoup à faire pour que tous les aspects de son histoire soient mis à jour. (répétée deux fois).

E R R A T A (Suite)

Page 49

Après ... conservation de tous les documents.

- Rajouter : Paragraphe qui suit.

L'arrêté promulguant le décret n° 46-1644 du 17 juillet 1946 qui tend à fixer les conditions du dépôt légal dans les territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer a été salulaire au territoire de Madagascar, en dotant la Bibliothèque du Gouvernement Général de tous les documents édités et imprimés de toute nature. Cependant, ces documents n'arrivaient pas directement à la Bibliothèque, car ils furent répartis aux diverses archives et bibliothèques du territoire par la régie du dépôt légal, dirigée par un directeur archiviste-paléographe et chef de la section des archives du Haut Commissariat.

P L A N

INTRODUCTION

I- MOYENS MIS A LA DISPOSITION DU CHERCHEUR :

A- Sur le plan national :

- 1- La bibliographie annuelle de Madagascar : réalisation de la Bibliothèque Nationale.
- 2- Les Archives Nationales.
- 3- L'Académie Malgache.

B- Sur le plan international :

- 1- La bibliographie Nationale de G.GRANDIDIER.
- 2- La bibliographie Nationale de Madagascar 1956-1963 de M. FONTVIEILLE.
- 3- "Le guide des sources de l'histoire de l'Afrique".

II- PROBLEMES RENCONTRES PAR LE CHERCHEUR :

- A- Insuffisance des documents.
- B- Problème du dépôt légal.
- C- Problème d'édition.

III- PERSPECTIVES D'AVENIR :

A- Propositions d'organisation nouvelle :

- 1- Pour la Bibliothèque Nationale et le dépôt légal.
- 2- L'avenir du "Guide des sources de l'histoire de l'Afrique.

B- Méthodologie et orientation nouvelles pour une recherche historique sur Madagascar

CONCLUSION

INTRODUCTION :

Personne d'autre que M. J. KI-ZERBO, n'a mieux compris, sans nul doute, l'urgence pour l'Afrique de prendre connaissance des sources de son histoire. Il l'a si bien compris qu'il a dit : "L'Homme n'est pleinement homme que par la conscience qu'il a de son devenir et de son passé. Ce geste réflexif caractéristique de notre espèce et de la pensée qui l'anime, c'est l'historien qui l'accomplit. Mais, il ne peut le faire gratuitement, à l'aveuglette. Pour remonter le cours du temps, il lui faut des jalons et des balises : ce sont les documents" (1). Et c'est cette dernière partie de sa phrase qui retiendra notre attention pour l'étude qui nous intéresse ici. En effet pour l'Afrique et bien entendu Madagascar, le problème des documents pour une recherche historique sur le continent est l'un des premiers sinon le premier qui se présente au chercheur. Voilà pourquoi l'histoire d'Afrique et de Madagascar, surtout celle de l'Afrique intérieure, non méditerranéenne est encore dans les limbes. Cet état de chose est aggravé par une attitude de certains auteurs qui, imbus d'une fausse conception de l'histoire ou fétichistes de l'écriture, avaient tout simplement et d'emblée, décidé que l'Afrique n'a pas d'Histoire. En fait, la pénurie (apparente ou provisoire) de documents sur l'Afrique constitue un gigantesque défi lancé par l'histoire elle-même à l'historiographie mondiale. Cependant, tout le monde reconnaît aujourd'hui l'existence de l'histoire de l'Afrique, mais qui est souvent enfoncée dans une gangue multiforme qui s'appelle : dispersion des documents, écritures non déchiffrées, rites et civilisations enfouies, traditions orales qui se brisent et s'effilochent. En ce qui concerne Madagascar, elle se trouve confrontée particulièrement par le problème de la dispersion des documents. Ainsi pour découvrir et deviner son histoire, l'Afrique a besoin de "pisteurs" de "trapeurs" de "chercheurs d'or" d'un nouveau genre. Ainsi, le premier but de la présente étude est d'esquisser l'établissement des différentes sources de l'histoire de Madagascar, qui peut d'ailleurs s'appliquer à bon nombre de pays du continent africain. Elle n'a pas la prétention de pouvoir réunir toutes les sources des témoins de l'histoire de la Grande-Ile, mais du moins de tenter d'aider l'étudiant ou le chercheur, bref l'historien, dans sa recherche sur l'histoire de l'Ile, afin qu'ils puissent porter un jugement motivé sur le passé du pays. Les questions qui se posent sont alors celles-ci : les outils bibliographiques, ouvrages de base par excellence de toute recherche, les documentations, déjà à la disposition du chercheur sont-ils suffisants actuellement pour une recherche objective et véridique de l'histoire de Madagascar? Et celle qui paraît essentielle et qui nous a poussé à entamer cette étude : Pourquoi les chercheurs nationaux

désireux d'approfondir l'histoire de l'Ile sont-ils encore, bien souvent, voire obligatoirement, obligés de venir en Europe, particulièrement en France, pour pouvoir aboutir dans leur recherche ? Cette question est d'autant plus importante, du fait même que bon nombre de chercheurs sont bloqués dans leur travail, n'ayant pas les moyens nécessaires pour se déplacer jusqu'aux documents. Car il est clair que les sources écrites de l'histoire de Madagascar et de toute l'Afrique sont situées en grande partie en dehors du continent africain et de Madagascar. A défaut donc d'y avoir accès, il paraît urgent de connaître au moins quelles sont les sources documentaires relatives à l'histoire du pays et où peut-on se les procurer. Nous allons donc essayer d'établir une sorte de guide qui permettra à tout chercheur de prendre connaissance des outils bibliographiques relatifs à l'histoire de Madagascar, disponibles tant dans le pays que dans les principaux pays européens et des Etats-Unis.

Le travail suivant n'est malgré tout, comme nous l'avons souligné plus haut, qu'une tentative, une ébauche pour trouver une solution à une situation qui n'a que trop duré et à laquelle il est urgent de trouver les palliatifs. Il est d'autant plus aisé de signaler cet aspect de notre étude que le temps et les moyens matériels nécessaires à sa réalisation n'ont pas été suffisants et n'ont pas permis de mentionner ici tous les instruments pouvant aider l'historien.

I- MOYENS MIS A LA DISPOSITION DU CHERCHEUR :

A- Sur le plan national :

Toute recherche historique est basé sur le document, comme nous venons de le dire, accessoirement sur la tradition orale qui dans le cas d'un pays tel que Madagascar, n'est pas un outil à négliger. Cependant, vouloir s'affranchir de cette règle risque d'entraîner à des erreurs et à éloigner l'histoire de ce qu'elle doit être, c'est-à-dire impartiale et véridique. Ainsi, à proprement parler, l'histoire n'est possible que dans la mesure où il existe des documents, des archives pour l'étayer. L'histoire, comme tout le monde le reconnaît depuis longtemps, est d'abord un excellent moyen d'unité nationale et de prise de conscience d'appartenir à un tout. Comment, face à une telle affirmation, les autorités malgaches réagissent-elles pour faciliter la recherche historique sur l'Ile? Les responsables ont mesuré la nécessité de mettre à la disposition des chercheurs des outils qui leur faciliteront la dure tâche de contribuer à la connaissance de l'histoire de la nation. Ainsi, malgré les difficultés qu'elle a rencontré, la Bibliothèque Nationale, avec la collaboration de la bibliothèque universitaire de Tananarive, a repris le travail qui a été fait par G.GRANDIDIER d'abord, puis M. J.FONTVIEILLE, c'est-à-dire l'élaboration d'une bibliographie nationale annuelle de Madagascar qui prend, sous une forme nouvelle la relève de travaux antérieurs pour donner à Madagascar l'inventaire susceptible d'annoncer périodiquement les nouveautés dans le domaine des productions de l'esprit et pour donner à tout chercheur un outil de travail de base pour de véritables recherches scientifiques. Consciente de cela, la Bibliothèque Nationale, par ses responsables ont passé outre les difficultés et ont réussi à doter la République Malgache, qui parmi les jeunes Etats Africains francophones, est le seul pays disposant, après dix-huit ans d'Indépendance, d'une Bibliographie Nationale vivante sans solution de continuité.

1- Bibliothèque Nationale de Tananarive : Bibliographie annuelle de Madagascar.

Une bibliothèque nationale a un rôle principal qui est double : conservation et documentation. Elle le remplit au niveau et à l'échelle de la Nation.

En matière de "conservation", la Bibliothèque Nationale a la charge spéciale et la mission unique de recueillir, d'amasser et de conserver pour la prospérité tous les ouvrages et documents concernant à un titre quelconque la Nation : tous ouvrages parus et publiés dans le pays; tous ouvrages et tous documents même parus

à l'étranger, mais traitant du pays et de la nation. L'ensemble de toute production de nature intellectuelle, généralement imprimées fait partie intégrante de ce qu'on est convenu d'appeler : le patrimoine national.

Le rôle de conservation du patrimoine national par la bibliothèque nationale s'exerce essentiellement par le dépôt légal qui fait partie intégrante et exclusive des attributions de la Bibliothèque Nationale. Il a été institué pour assurer la conservation par les bibliothèques nationales de tous les documents intéressant le pays. C'est un problème sur lequel nous reviendrons plus loin.

Conjointement à la conservation du patrimoine national, la bibliothèque nationale joue le rôle important de centre de documentation, et doit être la toute première bibliothèque du pays à posséder le premier le plus important et le plus riche service de documentation. Cette documentation suppose des moyens abondants et une instrumentation composées essentiellement des collections d'ouvrages et des bibliographies. Par ailleurs, la Bibliothèque Nationale doit avoir un caractère encyclopédique. Elle doit posséder des ouvrages dits de référence sur toutes les questions. Elle doit également donner satisfaction avant tout, pour toutes les recherches concernant le pays, particulièrement son histoire. Autrement dit la documentation relative au pays doit être absolument complète, tant en ouvrages et documents qu'en bibliographie rétrospective et courante. Ayant donc conscience de ce rôle, la Bibliothèque Nationale Malgache a entrepris de rédiger la "Bibliographie annuelle de Madagascar", grâce à la présence des documents reçus par le dépôt légal et la collection amassée depuis sa création. C'est une bibliographie annuelle élaborée et publiée depuis 1964 et faisant suite à celles déjà faites par M. A et G. GRANDIDIER, recensant les documents parus sur Madagascar depuis sa découverte par DIEGO DIAS en 1956 à 1963 (sur lesquelles d'ailleurs nous reviendrons dans un autre chapitre). Avant de donner des détails sur la disponibilité de la Bibliothèque Nationale pour le chercheur, nous allons regarder dans quelle mesure la "Bibliographie annuelle de Madagascar" peut vraiment contribuer à aider l'historien dans ses recherches.

La réalisation de la "Bibliographie annuelle de Madagascar" a été menée à bien grâce à l'étroite collaboration entre la bibliothèque Nationale et la Bibliothèque universitaire. Pour dire combien la compilation des outils bibliographiques pour une

recherche historique s'avère difficile, en ce qui concerne Madagascar, nous allons mentionner ici quelles autres collaborations extérieures il a fallu pour arriver à terme dans ce travail. En effet, si la bibliothèque nationale s'est chargée de rechercher les ouvrages parus à Madagascar avant le mois d'Avril 1964 ; de regrouper les périodiques de l'année qui ne lui sont pas attribués systématiquement, et d'assurer la rédaction des notices des livres et le dépouillement d'une importante partie des périodiques parus à Madagascar; et si la bibliothèque universitaire s'est chargée d'inventorier certaines publications éditées à Madagascar en langue française et sur celles tant livres qu'articles parus dans le monde, en raison des difficultés de documentation et de l'éloignement, il a fallu faire souvent appel à l'aide d'organismes extérieurs. Ainsi, il a fallu dépouiller systématiquement tous les périodiques reçus et compléter cette documentation avec les travaux réalisés par les organismes spécialisés aux fichiers desquels la Bibliothèque est abonnée, et l'aide apportée par des malgachisants parmi lesquels M.M. DECARY, DESCHAMPS, FAUTOLEE, MOLET. Enfin, ont été utilisés avec profit les bibliographies ou les renseignements envoyés par différents organismes parmi lesquels il faut citer particulièrement en France : la Bibliothèque Nationale (département des entrées, département des périodiques), la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, la Bibliothèque du Musée de l'Homme, le Ministère de la coopération, la Banque Centrale de l'Afrique de l'ouest, le Centre d'Etude et de Documentation sur l'Asie du Sud-Est et le Monde Indonésien. Aux Etats-Unis, ont été particulièrement employés les travaux de la North-WESTERN University, library d'Evanston, du centre Africain de la Standford University de Californie et plus précisément ceux de Peter Dugnian, de l'Institute of African Studies de la Columbia University et de l'African Studies Association de New-york. En Grande-Bretagne, l'International African Institute de Londres et l'African Studies Center de Cambridge. Il nous a semblé important de mentionner tout ceci pour dire combien Madagascar et ses historiens sont encore tributaires de l'étranger pour se procurer les documents nécessaires à l'élaboration de son histoire.

La "Bibliographie Annuelle de Madagascar", sous la forme qui lui a été donnée, se compose pour l'année 1964 de 2 788 notices, pour l'année 1965 de 2 059 notices, pour l'année 1966 de 2146, pour 1967 de 2 090, pour l'année 1968 de 1901 et pour 1969 de 2158 notices. Celles-ci sont présentées suivant l'ordre de la classification décimale universelle (C.D.U.), l'avantage du système étant de constituer,

dans un cadre de classement reconnu sur le plan international, une juxtaposition de bibliographies spécialisées au sein d'une bibliographie générale. Les usagers peuvent aisément trouver les indications qui leur sont utiles grâce à l'Index alphabétique des auteurs et des titres d'anonymes qui termine le travail et bien que, par mesure d'économie et pour rendre un compte exact de l'importance de la bibliographie de Madagascar, chaque notice n'ait été indiquée qu'une fois, même lorsque plusieurs auteurs ou la complexité du sujet auraient justifié différentes mentions.

Notons toutefois que cette "Bibliographie Annuelle de Madagascar" n'est qu'un complément à une bibliographie rétrospective malgache qui s'arrêtait en 1963. Ayant été ~~exécuté dans des~~ conditions si difficiles, et malgré les efforts de ceux qui y ont contribué, beaucoup de documents n'ont pu être recensés ou l'ont été imparfaitement. Par ailleurs, en entrant dans les détails de chaque année nous nous rendons compte d'un aspect très significatif, c'est-à-dire le nombre très faible d'auteurs malgaches. Ainsi par exemple, dans la rubrique 9 : "Monographies régionales, géographie, bibliographies, histoire" pour l'année 1964, dont les notices vont du n° 2 540 au n° 2 775, on ne compte que 34 notices sur 237 notices dont les auteurs sont malgaches. La sous-rubrique 969.I. "Histoire de Madagascar" est encore plus significative, elle comprend 46 notices dont 8 ouvrages écrits par des auteurs malgaches, le reste est fait par des étrangers.

Dans cette "Bibliographie annuelle de Madagascar" de 1964, un ouvrage intéressant est à noter. C'est un ouvrage d'autant plus important pour l'historien que rares sont les nationaux qui s'engagent dans de telles recherches : c'est le travail effectué par Madame Germaine RAZAFINTSALAMA qui a recensé les périodiques Malgaches de 1866 à 1960 détenus par la Bibliothèque Nationale de Paris, au département des périodiques. Le répertoire a été publié en 1964. C'est un instrument qui rendra des services appréciables à celui qui se spécialise à l'histoire de la presse malgache.

Tout historien est amené à s'intéresser à d'autres aspects que l'histoire proprement dite. En effet l'historien recueille aussi ses sources dans les sciences sociales qui sont, dans la "Bibliographie annuelle de Madagascar", classées sous la rubrique 3. "Sciences Sociales". Cette rubrique, contrairement à la rubrique précédente qui est la "Religion", recense également des ouvrages écrits plus par des étrangers que par les nationaux. En effet, parmi les 825 notices de cette rubrique 3. "Sciences

Sociales", 193 notices seulement sont l'oeuvre d'auteurs malgaches. Par ailleurs parmi ces 825 notices on peut relever 685 d'articles. La comparaison entre les deux sections, aboutit à la conclusion suivante : jusqu'avant les années 1965-1970, les malgaches n'ont pas pris l'initiative d'écrire leur histoire. Ils se contentaient d'écrire des ouvrages ou des articles qui n'avaient pas ou avaient très peu le souci de la dynamique propre à toute évolution historique. En outre des travaux constituant des livres n'étaient qu'un nombre très peu élevé. Ainsi par exemple, dans la bibliographie annuelle 1965, dans la rubrique 969.I. "Histoire de Madagascar", sur les 45 notices mentionnées, 39 notices sont des articles extraits, de revues spécialisées ou de périodiques, donc 6 seulement sont des ouvrages de fonds, de véritable étude sur l'histoire de madagascar.

Ce chiffre 45, relatifs aux ouvrages touchant l'histoire de Madagascar ne varie pas beaucoup et n'a pas évolué au fil des ans. En effet, pour l'année 1966, la bibliographie ne relève que 47 notices pour la rubrique 969.I "Histoire de Madagascar". Et on note 38 notices qui sont tirées de revues spécialisées ou de périodiques. Il y a une relative augmentation des livres puisqu'ils sont au nombre de 9, c'est-à-dire 3 de plus que l'année précédente, ceci n'enlève rien au problème du nombre encore élevé des auteurs étrangers.

Pour l'année 1967, la bibliographie relève 56 notices dans la rubrique 969.I "Histoire de Madagascar". Cette année le nombre de livres traitant de l'histoire de Madagascar est en régression puisqu'il passe de 9 à 6. Pour l'année 1969, on peut noter une progression notoire dans la mesure où il y a 10 livres sur Madagascar, qui sortent cette année là. Alors que pour l'année 1968 on ne compte que 6 livres.

On peut constater donc l'irrégularité dans la publication des livres traitant de l'histoire de Madagascar. Irrégularité très faible dira-t-on, mais importante à signaler tout de même, car elle montre qu'il n'y a pas eu d'évolution tangible dans la contribution à l'histoire de Madagascar. Durant quelques cinq années on est resté à des esquisses, des défrichements de l'histoire du pays. S'ajoute à cela la constatation suivante : les auteurs étrangers prédominent toujours.

Cependant, il est à noter que la rubrique 930.26 "Archéologie-Antiquités" prend une importance de plus en plus grande dans la recherche historique à Mada-

gascar. C'est ainsi que l'on peut voir apparaître la rubrique 930.26 : "Archéologie-Antiquités", rubrique qui n'existait pas dans la "Bibliographie Nationale de Madagascar : 1956-1963" de J.FONTVIEILLE. Par ailleurs l'évolution est sensible dans la "Bibliographie annuelle de Madagascar". En effet, pour l'année 1964, cette rubrique contient 10 notices d'articles de revues spécialisées, d'auteurs uniquement français. Alors que pour l'année 1966 on note 15 notices, toujours d'auteurs uniquement étrangers. En 1967, malgré une régression, puisqu'on note 10 notices seulement, la grande innovation c'est l'apparition d'historiens malgaches qui commencent à utiliser l'Archéologie pour leur recherche. Ainsi, ~~Gilberte~~ RAKA IMHOATRA avec : "le village fortifié de kingory", et Clet-Edouard RAKOTOHOVA : " Avy aiza ny Razamben'ny Olombelona" (origine de l'homme ?)

Ainsi, par toutes ces critiques, cette bibliographie annuelle de Madagascar, est la preuve même qu'il y a encore beaucoup à faire avant que Madagascar puisse être satisfaite des recherches qui ont été effectuées sur son histoire. Mais malgré toutes les défaillances qu'on peut lui attribuer, nous pouvons dire que cette bibliographie annuelle nationale est beaucoup plus qu'une compilation aride de références, facilitant les travaux des chercheurs et des érudits. Elle peut-être considérée comme une contribution à la connaissance du pays et à la culture. Ainsi, la Bibliographie nationale malgache est l'inventaire des publications intéressant l'Ile de Madagascar et en fait connaître les richesses intellectuelles. Elle est ainsi appelée à stimuler le développement à la fois quantitatif et qualitatif de celles-ci. Publiée périodiquement elle permet d'autre part d'évoluer vers un enrichissement progressif.

Si la Bibliothèque Nationale a contribué et permis l'élaboration de cette bibliographie nationale, dont d'ailleurs le pays peut se vanter d'être un des rares pays d'Afrique Noire francophone possédant une bibliographie annuelle (2), elle a aussi une organisation interne qui donne aux chercheurs la possibilité d'avoir accès aux documents. Il y a tout d'abord :

- Le Service public : La Bibliothèque Nationale est ouverte au public gratuitement. Elle communique sur place et fait des prêts à l'extérieur pour une durée d'une semaine mais renouvelable encore une semaine si le document n'est pas demandé.

- Il y a également le service de catalogue pour tous les documents conservés à la bibliothèque.

- Le service de reprographie qui exécute les photocopies des documents désirés par les usagers.

Pour les lecteurs ou les usagers en général, il y a les fichiers auteurs et anonymes, titres et matières, systématique qui leur permettent de retrouver eux-même les côtes des ouvrages qu'ils désirent.

Dans la salle des CATALOGUES, on peut distinguer 3 groupes de fichiers : celui du fonds Madagascar, celui du fonds général et celui des périodiques :

a) Le fichier Fond Madagascar est classé par auteurs, par titres et par matière et systématiquement. Les fiches y sont classées par ordre alphabétique discontinu (auteurs-titres).

b) Le fichier fonds général a le même classement que celui du fonds Madagascar.

c) Le fichier des périodiques se compose du fichier général des périodiques, du fichier des périodiques malgaches dépouillés depuis 1964, du fichier des périodiques étrangers dépouillés pour leurs articles concernant MADAGASCAR et du fichier des périodiques classés géographiquement par pays et à l'intérieur de chaque pays par ville.

Il y a surtout le DEPARTEMENT DES IMPRIMES, riche de 143 000 volumes, qui a pour vocation première de conserver la totalité de la production imprimée (livres, brochures, fascicules), concernant Madagascar, depuis qu'existe le dépôt légal. A côté de ceux-ci il y a également des publications étrangères acquises par voie d'achats ou par dons.

Quelques ouvrages de références, classés systématiquement sont immédiatement accessibles aux lecteurs (annuaires encyclopédies, dictionnaires, collection usuels de droit etc...) dans la salle de lecture.

Cependant, les publications sur MADAGASCAR les plus rares et les plus précieuses et éditées avant 1900, ainsi que les doubles des publications reçues par le dépôt légal depuis 1976 sont groupées dans la "RESERVE" où se retrouvent aussi les manuscrits et quelques éditions de luxe. Ces documents sont seulement à consulter sur place et sur autorisation.

Enfin, ce qui peut intéresser le chercheur c'est l'existence du DEPARTEMENT DES PERIODIQUES qui comprend les revues et journaux publiés à Madagascar depuis 1860 jusqu'à nos jours, les revues étrangères rassemblées depuis l'existence de la Bibliothèque en 1897.

Ainsi, si la Bibliothèque Nationale assume relativement son rôle de centre de documentation, il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle satisfasse

effectivement la recherche de l'historien. En dehors d'elle, il y a à Madagascar, plus exactement à Tanananarive deux autres institutions qui peuvent et doivent rendre un service appréciable à l'historien :

- La bibliothèque universitaire de Tananarive.
- La bibliothèque d'histoire du département d'histoire de la Faculté de l'Université de Tananarive.

1- La Bibliothèque universitaire :

Dès ses débuts en 1960, date de la Direction de M. J.FONTVIEILLE, la bibliothèque universitaire de Tananarive a donné une priorité à l'histoire Malgache. Dans la salle de lecture de Befelatanana (3), on voyait inscrits sur les murs en Malgache et en français, des proverbes tels que celui-ci : " on ne repousse pas du pied la pirogue qui a servi à trouver la rivière."

Trois expositions et une option de "Fonds Madagascar" ont matérialisé cette tendance.

En 1961 : "Madagasikara. Regards vers le passé". Exposition d'histoire et d'ethnographie malgaches. Une publication, catalogue de cette exposition constitue un numéro hors série de la collection universitaire. "Etudes Malgaches".

En 1962 : "Cartographie de Madagascar". Exposition de cartographie historique qui permet de faire de nombreuses recherches sur l'évolution du tracé de l'Ile depuis Ptolémée et sur la toponymie des côtes. Un catalogue illustré fut vendu à cette occasion par les "Amis de la bibliothèque universitaire de Tananarive."

En 1963 : "Histoire d'une Capitale : Tananarive". Exposition de cartes postales anciennes et de dessins sur Tananarive, depuis l'époque royale. Les enfants des écoles défilèrent nombreux en prenant des notes.

Pendant ces premières années, le conservateur de la bibliothèque universitaire de Tananarive fit l'acquisition du fonds de la bibliothèque d'un ancien administrateur Jean Poirier, membre de l'Académie Malgache. Ce fonds fut classé à part à la bibliothèque sous le nom de "Fonds Madagascar". Cette décision fut d'ailleurs combattue par un professeur de linguistique, M. Y.ELUTRE qui obligea le conservateur de la bibliothèque universitaire à venir défendre son point de vue devant le conseil de l'Université. Le vote donna raison au conservateur et le "Fonds Madagascar"

fut maintenu. Il était dès cette époque très important et constituait même 85°/° du fonds de la bibliothèque universitaire. Un premier catalogue fut publié en 1963 par les "Amis de la bibliothèque universitaire de Tananarive". ce "Fonds Madagascar" a également fait l'objet d'une exposition en 1967 accompagnée d'une publication :

[Exposition. Tananarive. 1967]. Exposition du "Fonds Madagascar" de la bibliothèque universitaire. Maison Jean Laborde. 13-29 Juin 1967; Tananarive ; société les Amis de la bibliothèque universitaire. 1967. 27 cm, 24 p. multigr.

Actuellement, on peut noter que ce "Fonds Madagascar" s'est énormément amenuisé. C'est ainsi que les ouvrages sur Madagascar sont devenus très rares à la bibliothèque universitaire. Les catalogues que nous venons de citer sont donc à utiliser avec beaucoup de prudence. Malgré tout l'effort que les premiers conservateurs successifs de la bibliothèque universitaire ont fait pour donner une place importante à ce qui touche Madagascar, aujourd'hui, on peut dire que la bibliothèque universitaire ne joue plus son rôle de centre de documentation pour le chercheur en histoire de Madagascar. La "Bibliothèque d'Histoire" du département d'histoire de la Faculté des lettres de l'Université peut-elle pallier à cette défaillance de la bibliothèque universitaire.?

2- La Bibliothèque d'Histoire du département d'Histoire de l'Université :

On ne peut évaluer ici le fonds puisqu'il n'existe aucun répertoire, aucun catalogue du fonds concernant Madagascar. Cette situation est d'ailleurs un véritable drame pour les responsables qui essaient depuis quelques années, en dépit des faibles moyens du département, de favoriser les recherches. C'est un centre qui demande d'urgence la réorganisation. En effet, il n'y a aucun personnel compétent qui peut organiser les collections. Ce sont des étudiants qu'on paie pour faire une "garde" à la bibliothèque. Il existe un fichier plus ou moins, plus que moins d'ailleurs, factice. Fichier dont, bien souvent, les côtes ne correspondent pas à l'emplacement sur les rayons, ce qui ne facilite pas les recherches.

Cette institution n'est d'ailleurs pas très fournie, en ce qui concerne les ouvrages traitant de Madagascar, puisque sur les 16 placards contenant les documents (livres et revues), il n'y a qu'un seul qui concerne Madagascar.

Parmi les livres on peut voir des livres généraux comme ceux de Boiteau,

RALAIMIHOATRA , Deschamps, etc Ensuite, il y a les livres spécialisés, c'est-à-dire les différentes thèses des professeurs étrangers et malgaches qui ont enseigné ou qui enseignent encore au département d'histoire de l'Université. Après les livres spécialisés, il y a les revues spécialisées qui publient des articles relatifs à l'histoire de Madagascar. Ce qui nous amène à parler ou plus exactement à citer les grandes publications qu'il faut connaître pour traiter un sujet sur l'histoire de Madagascar.

A Madagascar, on peut citer :

- Le Bulletin de l'Académie Malgache (Périodique).
- Les Mémoires de l'Académie Malgache (volume spécial).
- Les Mémoires de l'Institut de recherche scientifique de Madagascar.
- Publication de l'ORSTOM (office de la recherche scientifique des territoires d'Outre-Mer).
- La revue de Madagascar.
- Le Bulletin de Madagascar (ces deux revues furent fusionnées en "Madagascar Renouveau").
- Les Annales de l'Université de Madagascar.
- Les cahiers d'Histoire des Coutumes.
- Publication d'Etablissement : Terre Malgache.
- Publication du Musée d'Art et d'Archéologie : Omaly sy anio (département d'histoire de l'Université de Madagascar).

De l'étranger, on a quelques revues très générales à connaître :

- Les Annales E.S.C. (critique de Méthodes et présentation critique d'ouvrages).
- Revue française d'Outre-Mer.
- La revue historique.
- Journal of African Story : School of oriental and african studies (SOAS)
- Cahier d'études africaines.

2- Les Archives Nationales :

En matière de recherche, les services nationaux d'Archives des pays en voie de développement comme Madagascar, peuvent jouer un rôle irremplaçable. Dans un

pays comme Madagascar, les sources de renseignements qu'offrent les archives sont particulièrement riches du fait qu'elles reflètent l'action que le Gouvernement exerce d'ordinaire dans la plupart des secteurs de la vie nationale. On peut donc y trouver de quoi faciliter les recherches par le Gouvernement lui-même et par les hommes d'études dans toutes les branches du savoir : Sciences humaines (particulièrement l'histoire), sciences sociales et science physique. En outre, le rôle des archives en tant que matière première de la recherche historique, présente une importance unique à Madagascar, comme dans tout pays en voie de développement. Le sens de la réalité et de l'identité nationale est en effet indispensable à la vitalité et à la stabilité, voire peut-être parfois, à la survie de Madagascar et ce sens dépend à son tour, dans une très large mesure de l'évolution d'une tradition nationale historique qui, pour la période moderne est puisée essentiellement dans les sources fournies par les archives. Si le service national des archives de Madagascar ne préserve pas soigneusement ce qui subsiste de la documentation relative à la période antérieure à l'Indépendance et ne s'emploie pas de façon systématique à acquérir les dossiers des services gouvernementaux qui constitueront les archives de demain, les historiens auront le plus grand mal à remplir leur tâche et l'histoire de la nation qui peut tant faire pour unir sur le plan intellectuel les éléments disparates qui les composent, ne pourra être écrite, ou du moins, sera pleine d'inexactitude et d'erreurs.

Il est clair donc qu'à Madagascar, comme tous les pays neufs, un service national d'archives est non pas un luxe mais une nécessité. Car comme nous venons de le dire, les archives sont l'indispensable instrument sans lequel ne pourra être entreprise l'étude de l'histoire de la Nation. Cependant, il faut dire que dans un pays comme Madagascar qui, par ses structures, sont ceux de la parole, les traditions orales ont tout naturellement une grande importance. Une importance qu'il ne faut pas ni sous-estimer, ni sur-estimer. Le problème n'est d'ailleurs pas nouveau, l'Europe par exemple l'a déjà connu. Il n'y a guère, en effet, de différence de qualité entre les traditions orales merina recueillies vers 1870, dans les "Tantara ny Andriana" (4) et la "chronique du pseudo-Frédégair" (5). Les unes et les autres relèvent en effet des mêmes procédés de critique des textes.

Le grand problème qui se pose actuellement est naturellement celui de la collecte des traditions. Il y a là tout d'abord un travail urgent, car l'évolution des structures matérielles et intellectuelles menacent les traditions orales, et un travail difficile quand on veut passer à l'interprétation. Mais, actuellement, l'essentiel est l'urgence. Il importe avant tout de procéder à la collecte, pour sauver ce qui peut être sauvé. Le reste viendra par la suite.

Les Archives sont le lieu naturel où doit être conservé et est conservé ce qui sera réuni, sous quelque forme que ce soit (bandes sonores, enquêtes, questionnaires, etc...), car ces traditions au même titre que les documents écrits, constituent le patrimoine historique de la Nation. C'est pourquoi les responsables ont fourni un énorme effort pour la constitution de services d'archives chargés tout à la fois de réunir, de préserver et de faciliter l'exploitation des papiers, que l'on peut encore localement sauver et de localiser et de faire reproduire les sources historiques conservées à l'extérieur. La constitution de services d'Archives est à vrai dire le seul moyen de pallier à la conservation de sources historiques à l'extérieur, en mettant à la disposition des nationaux des moyens indispensables pour qu'ils puissent travailler et faire avancer les connaissances sur leur propre pays. Dans quelle mesure les Archives Nationales Malgaches peuvent-elles contribuer à la connaissance de l'histoire du pays ? Pour y répondre nous allons essayer de regarder l'organisation des Archives Nationales Malgaches.

La première chose qu'il est bon à noter c'est que les Archives de la République Malgache est un héritage des Archives du Gouvernement Royal de Tananarive. Jusqu'en 1896, et du gouvernement général de Tananarive jusqu'en 1958-1960, et celles du gouvernement Malgache après 1960. Actuellement elles représentent un fonds d'Archives de même niveau que les Archives Nationales des autres pays du monde, qui s'occupent de la recension de tous les documents et de tous les actes publics et privés. Le service d'Archives de la République Malgache est chargé de conserver les documents actuels et anciens. C'est un service officiel, une administration de type national. Nous n'allons pas nous éterniser sur l'historique des Archives Nationales. Ce n'est pas le but de notre présente étude, mais un aspect important de son historique permet de nous faire comprendre, combien les Archives Nationales ne permettent pas une compilation complète des sources historiques pour une histoire tout à fait impartiale et véridique. En effet, en 1956, avec la loi cadre, on réorganise les archives qui sont désormais celles du gouvernement local, ^gdoit de l'Etat. En 1958, il y eut réexamen des archives, et deux personnes, Madame T.MARCHAND et M. J.VALETTE ont ~~examinateur~~ ^{reunies} ensemble ce qui était archive de l'Etat, dans ce cas étaient envoyées en France et ce qui était archive du Territoire. On a alors parlé de séparation des Archives du Haut Commissariat et Archives du Territoire (conservées à Tananarive). C'est ainsi qu'il y eut amenuisement progressif du fonds du Territoire et augmentation du fonds du Haut Commissariat. L'arrêté du 15 octobre 1958, permit alors la création des "Archives de la République Malgache", qui hérite

de tout ce que la France n'avait pas emporté. Reprise des inventaires de 1939 (6), qui vont être enrichis progressivement. Comme nous l'avons dit plus haut les origines du fonds des Archives Nationales malgaches sont : les Archives royales merina depuis 1827 et par un versement de l'Administration Publique. Ainsi, le fonds étatique de 1827 à nos jours. Seules les Archives Royales ont fait l'objet d'un classement qui donne les séries ci-après :

- Série AA : Actes du Pouvoir Royal.
- Série BB : Actes du pouvoir royal. Celle qui se présente le mieux sur le plan matériel. Il s'agit de grand registre : correspondances avec les provinces ou avec les étrangers. Registre comprenant la correspondance de la Reine avec les gouverneurs ou avec l'extérieur ; cahiers d'enregistrement de toutes les directives envoyées par le gouvernement central pour les gouverneurs des provinces. Les renseignements sont indistincts car il n'y a aucun classement sur le contenu des lettres.

Le plus ancien registre est daté de 1829, mais là encore on peut voir des lettres de Radama Ier, car le calendrier chrétien était un peu en retard sur le calendrier malgache. Et on va jusqu'en 1896 (fin de la monarchie Merina). Il y a 144 volumes.

Cette série est en train de grossir, car on a trouvé dans d'autres séries, de nombreuses lettres mal classées. Alors maintenant les lettres datées de Tananarive à destination des gouverneurs vont constituer de nouveaux volumes.

- Série CC : Comporte les documents provinciaux. La plus importante en volume et en intérêt, se subdivise en 3 :

- La série ICC, qui est la correspondance générale envoyée par les provinces. Ce sont les réponses aux lettres de la série BB, correspond à des registres d'enregistrement à l'arrivée. Mais cette série n'est pas très importante.

- La série II CC, concerne l'administration des provinces, constitue 200 volumes. Ce sont des documents entrés dans un mauvais état. Série divisée suivant les régions, suivant les gouvernements. Correspondance avec la Reine ou Rainilaiarivony (Ier ministre). Cette série permet une ébauche de l'histoire des provinces.

- La série III CC : Ce sont les correspondances générales de 1822 à 1895.

- Série DD : Ce sont tous les traités originaux signés par Madagascar avec des puissances étrangères. Dossiers des commissions diplomatiques malgaches et dossiers des consuls malgaches et ambassades malgaches à l'extérieur. Les rapports épistolaires entre pouvoir central et étrangers établis à Madagascar. On retrouve également les pièces des procès entre Malgaches et étrangers.
- Série EE : Finances. Série relativement dispersée, mais les documents sont très importants, car relatifs à la perception des impôts, taxes personnels, droit de souveraineté (hasina) : ce sont le plus souvent des donations de grandes familles de village. Dossiers sur les prêts (emprunts aux citoyens) surtout aux habitants de l'Imerina. Registres des emprunts : sommes prêtées à Ranaivalona III par son époux et ministre Rainilalarivony.
- Série FF : Archives du ministère de la Justice et Archives d'un secteur du ministère de l'Intérieur : celui de la police disposant des passeports. On peut y trouver la liste des gens qui se déplacent. Dossiers sur la recherche de malfaiteurs, sur les prisons.
- Série GG : Enseignements et Beaux-Arts. C'est la correspondance du ministère avec missionnaires étrangers et directeurs des écoles privées. Renseignement sur l'enseignement obligatoire.
- Série HH : Cultes. Tous les documents, les lettres échangées avec les échangées avec les missionnaires depuis 1861 jusqu'en 1896. Série bien classée. Il existe même un petit catalogue classé par ordre alphabétique de toutes les missions et des noms des missionnaires. Il existe également quelques rares lettres de l'époque antérieure.
- Série JJ : Travaux publics et mines. C'est une des directions du ministère. Documents relativement dispersés.
- Série KK : Santé. Série extrêmement légère, car période royale peu soucieuse d'un service de santé.
- Série LL : Industrie et commerce. Douanes.
- Série MM : Maison royale. Ce sont des documents relatifs aux reines, à leur famille, aux biens de la couronne. On peut y trouver les testaments

des reines.

Les archives de la construction des palais royaux : liste des vêtements, des objets de la reine qui permet de voir l'acculturation très poussée des reines.

Documents sur les esclaves et les serviteurs de la maison royale.

- Série NN : Année 1835. Avec des noms et des chiffres. 145 volumes sur toutes les garnisons, commande de fusils, classement des malades et des desserteurs, journaux de campagne militaire, documents sur la guerre franco-malgache, et documents venant des garnisons de l'armée.
 - Série OO : Etat civil : on a commencé à faire des registres d'Etat-civil. Un petit catalogue en est sorti, concerne surtout la région de Tananarive.
 - Série PP : Fonds de grandes familles. Ce sont des documents privés que le gouvernement colonial a saisi chez les grands personnages. On a le grand journal de Rainandrianampandry (gouverneur de Tamatave au XIXe siècle) et celui de Rainilaiarivony (les pensées du 1er ministre et des comptes-rendus de réunion de cabinet).
- Correspondance privée de Ravoninahitrinirivo, on a rassemblé dans un journal les lettres du gouverneur de Majunga Ramanetaka, envoyées à Radana.
- Série QQ : Appelée "Réserve".
 - Série RR : appelée également "Réserve".
 - Série SS : ~~Travaux d'érudits~~ : essentiellement de l'histoire de Rainandrianampandry et de quelques travaux notamment de Dame Rasoa de Tamatave sur le christianisme.
 - Série TT : Archives privées. C'est encore une série vide, mais on y espère y mettre les documents que les familles déposeraient en don.
 - Série VV : Microfilms ou photocopies provenant des archives anglaises et françaises, mais en très petit nombre, de Maurice envoyées par le conservateur de la Bibliothèque Nationale de l'Ile Maurice.

On a également acheté des microfilms de la London Missionary Society (L.M.S.)

Notons que les Archives concernant les relations de Madagascar avec l'étran-

ger depuis 1828 font l'objet de l'ouvrage : "Soratra vavolombelona. Boky I. Ny fifandraisan'i Madagasihara tamin'ny vahiny hatramin' ny taona 1868 no ho makany. Famelabelarana mialoka nataon'drazoharinoro-~~Andriamboa~~-vonjy.- Fianarantsoa, Fivarotam-boky-Ambozontany ; Antananarivo, Sampan-draharahan'ny Arsiva, 1972.- 24cm, 256 p. (7).

Il y a également les Archives dites modernes qui ont fait l'objet de catalogues. Elles comportent tout ce qu'en 1958 avait été considéré comme appartenant au Territoire et non au gouvernement colonial : il y a une partie à Tananarive et une grande partie à Aix-en-Provence (qui d'ailleurs constitue une partie de notre étude plus loin).

Les archives du gouvernement Malgache depuis 1958 constituent de bonnes séries, mais loin de posséder tous les documents touchant le pays.

Enfin pour en terminer avec les Archives Nationales, qui, comme nous venons de le voir, sont un instrument de travail de premeir ordre pour le chercheur, notons que malgré les microfilms ou les photocopies envoyées par les Archives Anglaises et Françaises et l'Ile Maurice, de nombreux documents d'archives concernant Madagascar sont détenus par des organismes étrangers :

- Archives de l'Ile Maurice.
- Bibliothèque Nationale de Paris.
- Bibliothèque centrale des Archives du Ministère de la Marine de France.

- Archives Nationales, Paris, section Outre-Mer.
- Archives du Ministère des Affaires Etrangères de France.
- British Museum, Manuscrits concernant Madagascar.
- Archives de France.
- Archives du Ministère des Affaires Etrangères Italiennes.
- National Archives of the United State.
- Archives départementales de la Réunion.
- Bibliothèque du Museum d'Histoire naturelle de Paris.

Un certain nombre d'entre eux ont fait l'objet de publications suivantes :

- VALETTE (Jean) (8) - Note sur la série HB des Archives de l'Ile Maurice. - 24 cm, 62 p. Extr. des Annales de l'université de Tananarive, série lettres, n° 4 (1965).

- VALETTE (Jean). - Inventaire de la série M.I des Archives de la République Malgache. - Tananarive : Imprimerie Nationale, 1963. - 24 cm, 16 p.

- VALETTE (Jean). - Le service des Archives de la République Malgache et l'étude des sources étrangères de l'histoire malgache.

Tiré à part du Bulletin de l'Académie Malgache, n.s. , t. XXXIX (1961), pp. 97-III.

- VALETTE (Jean). - Catalogue du Fonds Malgache du British Museum. - Tananarive : Imprimerie Nationale, 1967. - 23 cm, 56 p.

Les périodes récentes : Colonisation.

Indépendance.

Iere République.

République Démocratique Malgache.

font partie d'autres séries distinctes.

Comme nous venons de le voir donc, les matériaux nécessaires au chercheur pour une contribution à l'histoire de Madagascar sont catalogués dans une série de cahiers grand format, relativement bien classés et qui permettent relativement un facile repérage des documents cherchés. Et malgré une facilité d'accès à ces archives par un bon accueil des chercheurs et par une bonne salle de lecture, les Archives Malgaches ne suffisent pas pour terminer une recherche sur l'histoire de l'Ile, du fait même de l'existence d'un bon nombre de documents à l'extérieur de l'Ile. Si les Archives, malgré une aide appréciable, ne peuvent satisfaire le chercheur dans ses investigations, l'Académie Malgache que nous allons voir maintenant, peut-elle servir de palliatif ?

3- L'Académie Malgache :

Pour découvrir le rôle qu'elle a joué et qu'elle joue encore pour la recherche historique sur Madagascar, il serait opportun de rappeler son rôle au cours de l'histoire, car à travers cette historique nous pourrions comprendre le manque qui caractérise l'Académie Malgache et qui l'amène à remettre en cause l'Action de l'Académie Malgache. Rappeler donc son rôle au cours de l'histoire nous permettra d'en tirer l'importance qu'on peut lui accorder pour une approche de l'histoire du pays.

Dès le début de la colonisation, Galliéni avait compris la nécessité du recours à la recherche scientifique pour la mise en place de son administration et la consolidation de sa conquête. Ainsi, l'Académie Malgache, à l'origine, fut créée pour fournir des renseignements qui pourront "guider l'administration dans son entreprise de conquête et de civilisation" du peuple Malgache (rapport de

1905). Par exemple : l'ouvrage ethnographique et juridique (fourni par l'Académie Malgache), rendra service à l'administrateur, à l'officier, au juge et au colon (toujours le rapport de 1905).

En premier lieu donc, "L'Académie Malgache constitue un organe de renseignements pour le gouvernement général (art. 1 du décret du 28 octobre 1926).

En second lieu, l'Académie Malgache doit aussi contribuer au progrès de la connaissance en général et par là servir au "bon renom de la France et à son essentiel prestige" Mondain. - Galliéni et l'Académie. BAM (9) 1949-1950 .

Si tels étaient les buts de la création de l'Académie Malgache, il restait à délimiter le programme de la recherche historique qu'elle aurait à réaliser. Galliéni l'a défini dans la circulaire du 1er juillet 1904, conformément à son programme politique (dénationalisation de Madagascar, politique des races et accomplissement de la mission évangélisatrice). L'historien aura alors comme domaine de recherche :

- Les origines des races.
- Les motifs d'ordre économique et politique qui ont amené la division des races en peuplades souvent nombreuses ayant une communauté de sang, d'idiome, d'institutions et néanmoins indépendantes.
- Les migrations intérieures, les causes qui les ont provoquées.
- La superposition d'éléments ethniques divers qui ont pu altérer le type primitif de la race ou de quelques unes de ses parties.
- L'histoire intérieure de chaque peuplade : dynasties régnantes, faits marquants, luttes intestines... Rapports avec les voisins. "Ne pas manquer de faire savoir s'ils entrèrent en lutte avec les Hova (10) et s'ils leur furent soumis".
- Les contacts avec les voyageurs européens, africains ou asiatiques; et les conséquences.

Le décret 69024 (décret du 16 janvier 1969, J.O. du 25 janvier 1969), portant réorganisation de l'Académie Malgache, tout en abrogeant les textes antérieurs la concernant, ne lui assigne pas un rôle nouveau, il n'apporte pas non plus de changement ni dans le programme, ni dans l'orientation des recherches. Ce décret ne fait qu'apporter quelques remaniements de structures. Ceci pourrait

expliquer en partie une certaine continuité dans la méthode et le programme de travail de l'Académie Malgache depuis 1902, sauf quelques timides innovations : commencement de la pratique de l'interdisciplinarité avec l'apparition de l'Archéologie ; un plus grand souci de la recherche de l'identité nationale grâce aux recherches sur les débuts de l'histoire.

Le bilan de l'activité de l'Académie Malgache dans le domaine de la recherche historique se solde par quatre cent quatre (404) communications dont deux cent vingt quatre (224) publiées et cent quatre vingt (180) non publiées. Cette première constatation nous montre déjà comment l'Académie Malgache, malgré ses aides appréciables pour le chercheur, a des "défaillances".

De plus, en raison du mode de recrutement des membres de l'Académie Malgache, lui-même fonction des buts de l'institution, la plupart des auteurs des communications furent d'abord, soit des fonctionnaires de l'administration coloniale, tels Aujas, Dandouau, Decary, Decary, Deschamps, Fontoynont, Julin, Jully, Mattei, Charles Poirier, soit des missionnaires des diverses confessions, comme Emil Birkeli, Boudou, chapus, otto chr-Dahl, Delord, Dubois, Fagereng, Hardyman, Mondain, Russillon, Standing. Jusque vers les années 1948-50, ces deux catégories d'auteurs étrangers, sauf des exceptions (tel que Rajaofera), exercent un quasi-monopole sur la recherche historique effectuée par l'Académie.

A partir des années 1948-1949, apparaissent de rares malgaches comme Rakoto Alexis ("Culte d'Andriamisara". 1948), le docteur Raharijaona ("L'ordre de mérite de Radama II". 1949). De fait, les auteurs malgaches ne constituent qu'une infime minorité par rapport aux étrangers. Cette minorité tend toutefois à s'élargir un peu avec l'apparition d'auteurs comme Edouard Ralaimihoatra : ("L'ordre généalogique des premiers souverains de l'Imerina." 1955) : Fredy Rajaofera : "L'éclosion de l'armée malgache". 1960 et "Législation militaire de l'ancienne armée malgache" 1960) ; le R.P. J. Rajaobelina : ("Gouverneurs de Fianarantsoa" 1961, "Rarivo" 1963), Vavihely Alphonse : ("Notes sur la généalogie des rois Antakarama" 1963). De 1963 à 1968, les auteurs malgaches sont de nouveau quasiment absents, pour réapparaître à partir de 1969 avec Edouard Ralaimihoatra : ("Le contexte et la signification du terme Vazimba (II) dans l'histoire de Madagascar". 1969 : "Ambassade Anakara et Zafitsimeto en Imerina" 1970 : "Elément de connaissance des proto-Malgaches" 1971).

Ainsi, nous pouvons parler de "réserve" qu'on pourrait accorder à ces documents, car le chercheur soucieux d'impartialité et de vérité ne peut que repenser des travaux dont les auteurs n'avaient d'ailleurs pas reçus une formation d'historien et dont les sujets qui les intéressaient, dépendaient de leurs fonctions et responsabilités. Ainsi, les administrateurs faisaient des recherches sur les "coutumes" en vue d'une plus grande efficacité administrative par une meilleure connaissance des "Indigènes". Ce qui pourrait expliquer les communications d'Aujas ou de Julien sur le Fokonolona (I2) et le droit coutumier, ou encore celles de Dandouau sur les "Fatidrà" (I3), les coutumes funéraires, le sikidy (I4). Les missionnaires, comme cela se conçoit aisément, s'intéressaient plus particulièrement à la religion des malgaches, leurs "fady" (I5), les saurpy (I6) et les idoles, le "sikidy" (I4) aussi.

Certains auteurs ont axé leur communication sur l'influence européenne à Madagascar. D'où la place tenue par l'histoire des européens à Madagascar tels LABORDE, LAMBERT, ou celle accordée aux dirigeants réceptifs à cette influence comme Radana II, sujet de prédilection du R.P. BOUDON et de ses continuateurs.

Enfin de compte, jusque vers les années 1958-1960, les communications à caractère historique, présentées à l'Académie Malgache correspondent d'une manière générale aux buts assignés à l'institution par Galliéni. Ces préoccupations n'excluent pas toutefois la satisfaction de la curiosité propre des "historiens".

Après 1960, certains auteurs éprouvent le besoin d'aller aux sources même de l'histoire de Madagascar, et s'attachent à résoudre le difficile problème de la constitution du peuple malgache, d'où les quelques communications sur les Vazimba (II) ou les premiers malgaches (par Dez; Edouard Ralainihoatra; Fred Ramiandrasoa) et surtout le développement des recherches archéologiques.

A partir des années 1960, également, l'édition de sources écrites de l'histoire de Madagascar commence à prendre une place importante dans les communications à caractère historique de l'Académie Malgache; ceci grâce surtout aux travaux de Jean Valette de 1961 à 1969. Ces sources ne couvrent cependant que le XVIII^e et le XIX^e siècles et il s'agit souvent de témoignages d'étrangers sur l'histoire de Madagascar. Et si les communications à caractère historique occupent une place importante parmi les activités de l'Académie Malgache, le caractère principal de ces communications de la période antérieure à 1960 est que

chaque chercheur se laisse mener par ses préoccupations du moment : bonne administration coloniale, et efficacité de l'évangélisation. On comprend aisément la quasi-absence de recherches sur le rapport du pouvoir colonial avec la masse des administrés (neuf communications en tout sur la période d'après 1895). Il n'est pas non plus étonnant si l'histoire des européens à Madagascar tient lieu d'histoire des relations extérieures de Madagascar, et si l'histoire politique se cantonne dans l'énumération de généalogies de familles régnantes isolées les unes des autres. On s'explique facilement aussi la place de l'influence européenne dans cette recherche historique, ainsi que celle des princes amis de l'Occident". Par contre les études évoquant des problèmes de fond sont très rares. Dix sept (17) communications seulement sur les quatre cent quatre (404) abordent des sujets à d'ensemble. L'histoire sociale et économique ainsi que l'histoire régionale sont presque inexistantes. On constate aussi dans ses études historiques, le peu de souci de la dynamique propre à toute évolution historique. A partir des années 1960, toutefois, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, apparaît un plus grand intérêt pour les commencements de l'histoire et la pratique de l'interdisciplinarité. Cet intérêt s'est manifesté lors du colloque d'histoire qui s'est déroulé dans le cadre de la célébration du soixante quinzième (75ème) anniversaire de l'existence de l'Académie Malgache. Ainsi, des communications se rapportant aux institutions ou à l'organisation sociale se font jour, nous pouvons constater cette évolution par les sujets qui ont été traités au cours de ce colloque d'Histoire :

- FREMIGACCI (Jean).- Le colonisé, une création du colonisateur ?
- LUPO (Pietro).- Catholicisme et civilisation malgache à la fin du XIX siècle (Pistes de recherche).
- RAZAFINTSALAMA (A?).- La paroisse comme phénomène de civilisation.
- ESOAVELOPANDROSO (Faranirina).- "Politique des races" et enseignement colonial (jusqu'en 1940).
- ESTRADA (Jean).- Une lecture du tamba.
- RAMIANDRASOA (F.).- Essai sur le vocabulaire de certains termes en usage dans l'histoire ancienne de Madagascar.
- RAMIANDRASOA (F.).- Un curieux substrat Bantou dans la toponymie malgache.
- DOMENICHINI (J.P.).- Tradition orale et archéologie en Imerina.
- MOLET (Louis).- L'Ambondrombe a d'abord été en Arabie.
- BROWN (Mervyn).- Ranavalona I and the missionaries 1828-1840.
- BELROSE-HUGUES (Vincent).- Considérations sur l'introduction de l'Imprimerie à Madagascar .

- HERBERT (Jean Claude).- Les "Sagaies volantes" d'Andriamanelo et les "Sagaies à pointe d'argile" des Vazimba. Un problème critique de la tradition orale merina.
- ALPERS (Edward A.).- Madagascar and mozambique in the nineteenth century : the era of the Sakalava raids (1800- 1820).
- RAISON (Françoise).- Le Travail missionnaire sur les formes de la culture orale à Madagascar entre 1820 et 1886.
- RATSIVALAKA (G.).- Eléments de biographie de Nicolas MAYEUR - 1747-1809.
- RABEARIMANANA (Lucile).- Presse d'opinion et luttes nationalistes à Madagascar de 1915 à 1936.
- BARE (J.F.).- "Histoire et présent dans les monarchies Sakalava du Nord actuelles.
- MOLLET (Louis).- Etymologie et sens du toponyme Sambaina.
- ESOAVELOMANDROSO (Manassé).- L'oligarchie merina et la mer à la fin du XIXème siècle.
- LOMBARD (Jacques) et RABEDIMY (Jean-François).- Présentation d'une méthode d'archivage des données. Réalisation d'une copie de référence du corpus Sakalava - Menabe (Madagascar).
- DAHL (Otto Chr.).- Ny'en'ny malagasy ao amin'ny fianakaviam-piteny ombany.
- RALAIMIHOATRA (ED.).- Une identification géographique de Madagascar.

B- Sur le plan international :

1- La bibliographie nationale de G.GRANDIDIER:

De toutes les sources étrangères, permettant une recherche sur l'histoire de Madagascar, le premier instrument qui se présente à l'esprit est l'oeuvre magistrale de M. G.GRANDIDIER. G.GRANDIDIER a eu une initiative d'une ampleur et d'une solidité cyclopéennes qui a permis et permet encore aujourd'hui de regrouper toutes les connaissances de la Grande-Île, de son sol, de sa biologie, de ses peuples et surtout de son histoire. En effet, "la bibliographie nationale" de G.GRANDIDIER est une bibliographie qui recense tous les documents manuscrits et imprimés, livres, brochures, articles de journaux et de revues ayant paru sur Madagascar depuis sa découverte par Diego Dias en 1500 jusqu'au 1er janvier 1905.

Comme la publication des ouvrages anciens s'arrête au XVIII^e siècle, la Bibliographie dressée par G.GRANDIDIER est non seulement le complément de cette collection mais elle est aussi la récapitulation.

M. G.GRANDIDIER a établi sa bibliographie de telle sorte que son maniement en est très commode. Son but n'est pas seulement de faciliter les recherches des savants, mais d'être en quelque sorte le répertoire, le "vade-mecum" de toute personne qui s'intéresse à Madagascar à un titre quelconque.

Les caractéristiques de l'ouvrage :

Un aspect non négligeable à noter en premier lieu, c'est que dans les indications bibliographiques, M. GRANDIDIER a employé le moins possible d'abréviation.

Pour montrer combien cette oeuvre de M. GRANDIDIER est irremplaçable, voici des caractéristiques importantes : Par exemple pour plusieurs documents manuscrits, rares ou n'existant ^{pas} à l'étranger, il a donné les sommaires ou les en-têtes des principaux chapitres.

Dans les cas, heureusement assez rares, où il a été impossible de se procurer des indications bibliographiques tout à fait complètes ou de vérifier celles existantes, le titre de l'ouvrage a été tout de même maintenu, mais avec un point d'interrogation.

Dans la liste des périodiques, on peut trouver des journaux autographiés dont quelquefois un ou deux numéros seulement ont paru et qui ne contiennent rien de

saillant, mais ont été réanmouns indiqués à titre documentaire.

La volonté de faciliter les recherches qui a été constant chez MM C. GRANDIDIER en élaborant son travail, se manifeste jusqu'à mentionner les listes des Archives des différents ministères de France, du British Museum, des documents parlementaires français et anglais, des manuscrits de certaines bibliothèques particulières comme celles de M. de FROBERVILLE, de M. GRANDIDIER. Ces listes ont été publiées séparément, après la bibliographie proprement dite, bien qu'au nom de l'auteur figure déjà le titre de l'ouvrage. Ces listes sont d'autant plus précieuses qu'elles mettent en évidence des richesses souvent inconnues. Ainsi, par exemple nous y apprenons l'existence dans la bibliothèque de M. de FROBERVILLE d'un manuscrit original du voyage de "MAYEUR" dont on ne connaissait jusqu'ici qu'un seul exemplaire delui du British Museum et une copie, celle de la bibliothèque de M. GRANDIDIER. M. de FROBERVILLE possède encore un autre manuscrit inconnu, le récit du voyage que "COPALL" fit en 1826 à Tananarive, lorsqu'il fut appelé pour faire le portrait de Radana Ier. Et beaucoup d'autres documents aussi précieux.

Enfin, M. GRANDIDIER a eu la bonne pensée d'indiquer non seulement aux noms des auteurs mais aussi à ceux des personnes auxquelles ils se réfère, les articles critiques, les biographies, les articles nécrologiques etc... C'est ainsi qu'au nom de WILLOUGHBY (général Digby) figure non seulement ses propres travaux mais encore ce qui est relatif à son jugement. Cet aspect permet au chercheur de donner un jugement de valeur ou plus exactement d'apprécier la valeur objective et authentique du document.

Mais regardons l'aspect "matériel" de cet instrument bibliographique, c'est-à-dire comment il se présente, comment il a été conçu de l'intérieur. Pour la commodité des recherches, la première partie de la bibliographie qui se compose de 3 volumes est brochée en deux volumes et se compose de 2 parties : la première comprend la liste des ouvrages par ordre alphabétique des noms d'auteurs; la deuxième partie est formée par les documents anonymes rangés chronologiquement, par la liste des principaux documents politiques et parlementaires, traités, publications officielles, lois, jugements, budgets des dépenses, comptes etc...; par les ouvrages concernant les missions, par les annuaires, bulletins, guides, statistiques et études de provinces etc... par les notices géographiques et hydrographiques, par les périodiques classés par ordre alphabétique (journaux, revues, albums etc...) avec les principaux articles. A ce propos, il est opportun de relever la remarque même de l'auteur qui dit que ce n'est pas la liste complète des périodiques où

il a pu être question de MADAGASCAR, et il a ajouté : "Je n'ai pas davantage la prétention de donner la table in extenso des articles ou notes, soit signés, soit anonymes ayant trait à Madagascar que contiennent les périodiques que j'énumère dans cette bibliographie, ce qui eut été tout aussi impossible et en tout cas inutile, mais simplement un certain nombre d'entre eux qui m'ont paru avoir quelque intérêt, souvent minime cependant". Il y a pourtant quelques journaux consacrés à Madagascar ou aux colonies françaises, tels que le "Madagascar Time" et le "Madagascar News", le Progrès de l'Imerina", la "Politique coloniale", la "Dépêche coloniale " etc, dont il m'a paru utile pour les travailleurs de donner une liste étendue de leurs articles relatifs à Madagascar , aucun de ces journaux n'ayant de table où l'on puisse se renseigner sur les matières qu'ils ont traitées". Ici, il paraît utile de constater que ce choix de M. GRANDIDIER n'engage que ~~lui~~ son jugement d'européen , et nous devons nous poser la question : qu'est-ce qui est vraiment utile et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Ainsi il paraît intéressant d'avoir en main ces journaux et de faire un travail d'analyse pour savoir si le choix de M. GRANDIDIER se justifie ou pas dans le contexte de l'époque où il a fait son travail et pour le contexte actuel. Cette sous partie "Périodiques " est intéressante car c'est une source bibliographique irremplaçable pour celui qui veut faire un travail sur l'histoire de la presse à Madagascar durant la période coloniale. En effet les journaux relevés datent surtout de cette période. Ensuite le classement de cette sous-partie "Périodiques" se subdivise par langue :

1°- Les périodiques en langue française parus dans les pays autres que Madagascar, qui sont d'ailleurs bien distincts de ceux parus à Madagascar.

2°- Les périodiques en langue anglaise parus dans les pays autres que Madagascar et ceux parus à Madagascar.

3°- Les périodiques en langue allemande, hollandaise et norvégienne. Aucun des périodiques dans ces trois langues n'ont paru à Madagascar.

4°- Les périodiques en langue italienne et portugaise. Aucun des périodiques dans ces langues n'ont également pas paru à Madagascar.

5°- Ceux en langue malgache. Cette partie est d'autant plus précieuse que c'est un véritable trésor de renseignements sur l'histoire de la presse à Madagascar, car elle donne pour beaucoup de périodiques la périodicité, le format, l'illustration, le prix, la date de parution, et les articles qu'on y trouve.

Cette 2ème partie de ce 2ème volume de la bibliographie de M. GRANDIDIER est également formée par le catalogue des manuscrits concernant Madagascar, dans les archives officielles et les bibliothèques publiques et particulières. Et c'est une des subdivisions les plus intéressantes pour le chercheur sur l'histoire de Madagascar. En effet la localisation des manuscrits rend le plus grand service au chercheur, car ça lui fait un gain de temps énorme. Devant cette liste, ce qui frappe le plus, et c'est un aspect qui a son importance, c'est l'existence d'un grand nombre de manuscrits et de documents en général, concernant Madagascar à l'étranger. Surtout quand on sait que M. GRANDIDIER ne mentionne que deux endroits pour Madagascar : "Archives de l'Ile Sainte Marie de Madagascar" et les Archives de Tamatave " qui par ailleurs, ne possèdent chacune qu'un groupe infime de manuscrits. Par contre tout se trouve conserver en Europe, particulièrement en France. En ce qui concerne la France nous y reviendrons plus loin. Voyons donc les autres pays cités par M. GRANDIDIER. Tout chercheur peut trouver des renseignements aux endroits suivants (il faut noter que c'est une liste dressée en 1905 et qu'il conviendrait de vérifier leur existence et leur valeur actuelles) :

- Bibliothèques de M. REY, médecin de l'hospice des Aliénés, qui a été à Marseille.
- Bibliothèque d'Evora (Portugal) : département des manuscrits.
- Bibliothèque du Comte de l'Aneal à Coïmbra (Portugal). Section manuscrits, contenant une série de document sur l'île de Madagascar, les uns autographiés, les autres copies reliées en basane et portant sur le plat : "Descobrimentos da Ilha de S. Lourenço." Il comprend 32 fascicules. Il faut noter cependant qu'une copie de tous les documents de cette série de documents sur l'Ile de Madagascar, de la bibliothèque de Comte de l'Aneal à Coïmbra, existe dans la bibliothèque GRANDIDIER, et que la traduction intégrale est donnée dans la collection : "ouvrage ancien concernant Madagascar." publiée par Alfred et Guillaume Grandidier (T. II pp I-79, 105-271, 301-333, 431-432, et dans le T. III pp; 640-686. Il faudrait discuter de cette traduction qui est publiée sans que l'original soit en regard. Elle est souvent très incomplète par rapport aux originaux. Car ce n'est qu'une traduction approchée de GRANDIDIER.
- Bibliothèque de la Torre do Tombo (Lisbonne) : département des manuscrits.
- Bibliothèque Royale de Madrid : département des manuscrits.
- Bibliothèque du British Muséum (Londres) : département des manuscrits.

Là, se trouvent de nombreux documents précieux pour une contribution à l'histoire de Madagascar, et il est fort dommage que les chercheurs nationaux ne puissent pas en bénéficier plus facilement. Dans ce domaine un travail bibliographique qui recenserait les documents sur Madagascar à la British Museum, s'avère urgent. En effet ce ne sont pas tous les documents concernant Madagascar se trouvant à la Bibliothèque du British Museum de Londres que M. GRANDIDIER cite dans sa bibliographie. Et il s'avère également urgent d'étudier les moyens d'avoir ces documents soit à la Bibliothèque Nationale, soit aux Archives Nationales de Tananarive, pour que tous ceux qui en ont besoin, aient la possibilité de les consulter directement.

- Bibliothèque de la Guildhall Library (Londres).
- Bibliothèque de la société de géographie de Londres.
- Archives royales néerlandaises la Haye.
- Archives royales de Batavia.
- Archives d'Etat de Suède.
- Archives du Cap de Bonne Espérance.
- Bibliothèque de la ville de St Denis (Ile de la Réunion).
- Archives du Conseil Colonial de l'Ile de Bourbon (il faut dire que c'est la collection des procès verbaux du conseil colonial de l'Ile de Bourbon qui forme 15 gros volumes où il est parlé ça et là de Madagascar).
- Archives du Conseil Général de l'Ile de la Réunion.
- Musée d'Histoire naturelle de la ville de St Denis (Ile de la Réunion).
- Archives de la ville de Port Louis (Ile Maurice)

Cette deuxième partie du deuxième volume est également formée par les omissions qui ont été retrouvées au cours de l'impression de la première partie, et de la bibliographie de l'année 1904. Cette partie nous montre combien, encore une fois M. GRANDIDIER a fait preuve d'un travail relativement rigoureux.

Enfin, elle est formée d'une table générale par ordre alphabétique des matières. Une fois de plus GRANDIDIER a fait montre d'un travail dont le résultat est un trésor indéniable pour le chercheur et plus particulièrement l'historien qui veut compiler une bibliographie pour ses recherches. C'est un instrument qui facilite à bien des égards ses recherches, malgré les critiques qu'on peut adresser vis à vis de cette immense oeuvre de M. G. GRANDIDIER. Il aurait mieux valu par exemple un index dictionnaire beaucoup plus analytique.

Le deuxième volume de cette oeuvre de "main-d'ouvrier" de M. GRANDIDIER a un caractère particulier qu'il paraît important de signaler. Elle a été conçue dans le cadre d'une volonté de M. Paul REYNAUD, alors ministre des colonies de l'époque (1912), de mettre à jour et de fondre en un corps complet la liste raisonnée des ouvrages et articles concernant les colonies françaises. Ce par une circulaire aux chefs des possessions d'outre mer. Et c'est dans l'exécution de cette circulaire ministérielle que la bibliographie générale des colonies françaises a été entreprise. GRANDIDIER s'est vu confier la partie touchant MADAGASCAR, en continuation à la bibliographie de Madagascar parue en 1906, c'est-à-dire, celle que nous venons de voir. C'est pourquoi ce 2ème volume de la bibliographie de Madagascar 1905-1933 porte en fait le titre : "Bibliographie générale des colonies françaises" et en sous-titre "Bibliographie de Madagascar 1904 -1933". Cette bibliographie fait suite à celle qui a été publiée en 1905, elle est conçue dans le même esprit et comprend les titres des ouvrages parus depuis le 1er janvier 1903 jusqu'au 1er janvier 1933. Le classement est le même, c'est-à-dire par ordre alphabétique des auteurs, s'y ajoute une liste des anonymes. On retrouve la partie concernant les périodiques qui sont classés par ordre alphabétique, c'est une liste qui continue celle parue dans le 1er volume de la bibliographie de GRANDIDIER, c'est une partie relativement importante puisqu'elle va de la page 490 à la p. 675, mais comme le dit l'auteur, c'est encore loin d'être complet. Ainsi, en ce qui concerne les périodiques de ce volume II, ce sont les titres de quelques périodiques dont certains sont peu connus du public mais qui contiennent soit exclusivement soit partiellement des articles relatifs à Madagascar. Par ailleurs pour plusieurs de ces périodiques on signale les titres de quelques-uns des articles qu'ils contiennent sur Madagascar. En plus des ouvrages parus depuis le 1er janvier 1903 jusqu'au 1er janvier 1933, ce volume comprend les omissions constatées dans le 1er volume et les rectifications estimées nécessaires.

A la fin du volume, il y a la table par ordre de matières des ouvrages, brochures, mémoires, articles etc...sur Madagascar et il est bon de noter que pour plus de commodité dans les recherches, les suppléments qui figuraient à la fin de la bibliographie de 1905 (1er volume) et qui comprenaient les publications faites en 1904 ainsi que les titres retrouvés en cours d'impression ont été incorporés dans la liste générale par ordre alphabétique d'auteurs de ce volume II. De même la table "Matières" comprend tous les titres tant ceux de 1905 que ceux de ce volume, les titres de ce 2ème volume étant affectés d'un numéro supérieur à 6117, ils se distinguent aisément des premiers. M. GRANDIDIER a porté son effort à donner le plus de renseignements possibles.

Le tome III de la "Bibliographie de Madagascar" comprend dans toute la mesure où on a pu en avoir connaissance, tous les ouvrages, documents parus de 1934 à 1955. La numérotation des titres a été poursuivie depuis le début, de telle sorte qu'à l'heure actuelle, un chercheur qui voit tel ou tel ouvrage répertorié, peut savoir, à part quelques exception d'erreurs ou d'omissions réparées, à quelle période appartient la publication qu'il a entre les mains. Du n° 1 à 14-978, il y a une quasi-certitude que le travail est antérieur à 1934, de 14.978 à 23 0003 il s'agit de publications parues de 1934 à 1955 ; les numéros ayant trait à des publications plus récentes figurent dans la liste annexe.

Cette bibliographie a été conçue non pas dans la forme classique, comme l'auraient certainement rédigée les bibliothécaires de profession, et à ce titre justifiera quelques observations. L'auteur a été guidé par l'aide qu'il estimait devoir donner aux chercheurs et ce tome III comprend des titres incomplets, à peine indiqués, quelquefois de simples références au décès ou à la nomination de personnages, afin de faciliter la documentation indispensable à tout historien.

A la fin du 2ème tome, il avait été estimé utile dans la table des matières de donner tout l'ensemble de ce qui avait paru dans les deux premiers volumes ; dans le 3ème, M. G. GRANDIDIER n'avait pas voulu répéter ces indications de manière à ne pas augmenter d'une façon excessive des listes de chiffres pour la référence desquels il faut se reporter à des volumes antérieurement parus.

Dans ce tome III, il a semblé équitable de répertorier toutes les revues parues à Tananarive par exemple : "La Revue de Madagascar" (série de la libération) qui ne contient en réalité aucun article ayant trait à la grande Ile, mais indique par contre une ambiance sociale qu'il importe de mettre en valeur. Il apparaît également que les articles occupent une place plus importante que les ouvrages de fonds, ceux-ci ne répondant plus aux mêmes nécessités historiques que pendant la période de découverte et paraissant à une cadence très modérée. En ce qui concerne les périodiques, les notices sont beaucoup plus brèves pour ce tome III. Elles ne donnent pas de renseignements comme dans le 1er volume, juste la périodicité, le directeur et l'imprimeur. Pour ce qui est des quotidiens, des hebdomadaires, des journaux mensuels, des revues mensuelles, des publications officielles et des publications annuelles, ce n'est qu'une liste signalitique de titres sans aucune notice. De même que pour la presse de langue française et de langue malgache signalée par M. R. DECARY.

La bibliographie de M. GRANDIDIER, dans son intégralité, couvre les années 1500 à 1955 et contient 23 003 notices classées alphabétiquement. Un index systématique renvoie en fin de volume au numéro de chaque notice.

Terminons en disant qu'aussi utile qu'elle ait été et qu'elle le sera encore assurément, la "Bibliographie de Madagascar de GRANDIDIER, révèle à qui s'en sert, de graves défauts, dont le moindre n'est pas la notoire insuffisance des tables méthodiques qui l'accompagnent. Mais peut-on demander à un bibliographe d'embrasser sans broncher, d'aussi vastes et nombreuses disciplines. Un autre point sur lequel le chercheur ne doit pas être insensible, c'est de se poser la question : "est-ce que toutes les oeuvres sur Madagascar ont été effectivement recensées par M. GRANDIDIER ?" Dans sa préface à cette oeuvre immense M. HUBERT DESCHAMPS y a fait allusion à cette mise au point. Un travail de vérification n'est donc pas inutile. En outre pour développées qu'elles soient, les divisions sont loin d'englober la totalité des sujets traités et la multiplicité des notices interdit de trouver ce que l'on cherche sans feuilleter un grand nombre de fois la bibliographie. Et comme l'a signalé M. Jean FONTVIEILLE dans l'introduction de son "Bibliographie Nationale de Madagascar 1956-1963", voici un exemple qui va éclairer l'inconvénient que nous venons de soulever à propos des divisions : "Soit la division x que nous choisissons commune aux 3 parties de la table, afin de faciliter les choses. Voici d'abord son titre x englobe : ethnographie, origine des malgaches, études des races, castes métis, population (statistique) habitation, villes, arts. La table du tome II du 1er volume signale sous ce titre 265 notices; celle du 2ème volume en signale 310 et celle du 3ème 89. Au total, le chercheur est renvoyé à 664 numéros de notices. Cela signifie qu'il ne sait, parmi ces 664 notices lesquelles désignent des ouvrages qui traitent des castes, des métis ou des arts. Il doit pour être fixé, les parcourir toutes." Enfin, il n'est pas nécessaire de dire que cette bibliographie recense dans ces 95% que des ouvrages écrits par des étrangers. C'est d'ailleurs l'aspect que nous allons voir dans la bibliographie nationale de M. FONTVIEILLE.

2- La Bibliographie Nationale de Madagascar 1956-1963 de M. FONTVIEILLE :

Avec la mort de M. GRANDIDIER, on avait penser que la dynastie scientifique de GRANDIDIER était éteinte, et qu'une telle oeuvre serait abandonnée. C'est ne pas compter sur la conscience et la volonté des gens comme M. FONTVIEILLE qui n'a pas voulu laisser cette oeuvre sans continuité. C'est ainsi qu'avec le soutien du conseil de l'université de Madagascar, il réalisa la "Bibliographie nationale de Madagascar, 1956-1963." qui fait suite à la "Bibliographie de "Bibliographie de Madagascar " de M. GRANDIDIER.

Le 1er but de Jean FONTVIEILLE pour cette bibliographie a été de compléter l'oeuvre de GRANDIDIER, donc de pourvoir la jeune République Malgache d'une bibliographie nationale rétrospective complète jusqu'en 1963. Du fait même que cette bibliographie de M. FONTVIEILLE se veut la continuation de celle de M. GRANDIDIER, il était normal que les rubriques dont la numérotation commence à 230004, et continue par conséquent celle de GRANDIDIER qui se termine par le numéro 23003. Cependant il est à noter que ce complément diffère dans sa présentation, du travail de GRANDIDIER. En effet, les rubriques sont classées systématiquement. Mais si ce cadre systématique est emprunté à la C.D.U., il est très large. Cet aspect s'explique aisément dans la mesure où n'ayant pas pu toujours voir les ouvrages qu'il a signalé il était trop hasardeux d'attribuer aux rubriques une cote précise.

Autre différence avec le travail de G. GRANDIDIER, l'index est alphabétique cumulatif : auteurs, anonymes et matières.

Une caractéristique intéressante dans cet ouvrage de M. FONTVIEILLE, c'est qu'il a inséré dans son recensement tout ce qui s'était imprimé hors de Madagascar. Ceci est d'autant plus important qu'à Tananarive, pas plus d'ailleurs que dans la plupart des capitales de pays en voie de développement, on ne trouve pas la collection complète des bibliographies nationales des autres pays. La bibliographie locale doit donc y suppléer et contenir en plus des publications imprimées dans le pays celles éditées à l'étranger sur le pays. C'est pour cette raison que M. FONTVIEILLE a pensé que ce qui s'était publié hors de Madagascar valait largement la peine d'être relevé, par ailleurs il a fait une large place non seulement aux livres, mais aux principaux articles des périodiques étrangers.

Après cette brève présentation de l'ouvrage, il est intéressant de tenter de répondre à quelques unes des questions qu'une bibliographie nationale permet de résoudre.

Avant tout une première constatation : les diverses sections sont inégalement développées.

Les sections importantes : 05, 22/28, 912 (cartes, plans, atlas...). La section 05 concerne les articles des périodiques ainsi que les titres des revues malgaches. Mais la cote 05 étant une cote de forme, il a été ajouté une annexe un "classement systématique des articles de périodiques de la section 05" qui par ailleurs facilite les recherches dans cette section. Dans cette section 05 (périodiques, revues) notons que sur les 2278 notices, 277 seulement sont des périodiques ou revues en langue malgache. Le reste est soit des périodiques ou revues en lan-

gue française ou autre langue étrangère (mais très infime), soit des périodiques ou revues français ou étrangers et qui ne paraissent pas en France. Un point qui n'est pas à négligé également c'est que le "Bulletin de Madagascar" tient une place de choix. En effet, c'est une revue qui a permis à beaucoup de personnes de publier des articles sur Madagascar, ainsi c'est une revue que l'historien ne devrait pas négliger pour sa recherche. C'est une revue qui joue encore aujourd'hui un rôle indispensable pour une contribution à l'histoire de Madagascar. De même que le "Bulletin de l'Académie Malgache" par lequel les communications faites à l'Académie Malgache, sur l'avancée de l'histoire de Madagascar sont publiées, c'est donc un instrument que l'historien ne doit pas négliger. Il est d'ailleurs urgent que quelqu'un s'attèle à un autre travail, celui de répertorier tous les articles touchant l'histoire de Madagascar qui ont été communiqués dans les bulletins de l'Académie Malgache.

La section 22/28 (Religion chrétienne), contient les publications imprimées le plus souvent par des imprimeries de mission à Madagascar dont :

- A Tananarive, l'imprimerie adventiste, l'imprimerie catholique, l'imprimerie L.M.S. (London Missionary Society), l'imprimerie luthérienne.
- A Diego-Suarez dans le Nord : l'imprimerie des Pères du Saint-Esprit.
- A Fianarantsoa centre-est : l'imprimerie catholique.

Ces précisions semblent utiles car elles nous donnent déjà une certaine idée du contenu de ces publications et l'attitude que le chercheur doit avoir par voie de conséquence. On ne peut s'attendre à des articles ou ouvrages de fonds. Par exemple, les rapports qu'il y avait entre le gouvernement Malgache et les missionnaires, ou encore l'histoire de l'implantation des religions chrétiennes à Madagascar et l'accueil qu'en a fait le peuple malgache.

La section 914 (cartes, plans atlas) correspond en totalité aux documents édités à Tananarive par l'Institut géographique National qui s'appela jusqu'en 1958 "service géographique de Madagascar". Les notices sont très signalétiques. Et l'importance en nombre de cette section, par rapport à la rubrique 93/99 (Histoire) trouve difficilement son explication. Toujours est-il que la rubrique Histoire ne recense que 79 notices qui entrent spécifiquement dans le classement "Histoire". Et on peut dire que cette rubrique fait partie des sections pauvres en document avec la rubrique 07 (journaux, journalisme). on peut s'étonner de la pauvreté de cette rubrique, mais on le comprend fort bien avec l'explication de

L'auteur lui-même qui dit : "elle est loin de contenir les innombrables journaux malgaches parfois réduits à une feuille qui tous les matins sont affichés sur des panneaux, à Tananarive particulièrement. Ces journaux pour la plupart politiques, n'étaient pas, à l'époque où je préparais ce travail, remis par les responsables du Bureau du dépôt légal au Ministère de l'intérieur". Cette explication fournie par M. FONTVIEILLE montre combien, malgré l'existence d'un dépôt légal, tous les documents ne sont pas déposés scrupuleusement. Cet état de chose est un handicap énorme pour recenser tous les documents touchant Madagascar et par conséquent fait défaut à la recherche de l'historien. Nous reviendrons à ce problème du dépôt légal, plus en profondeur.

Ce qu'on peut également constater en parcourant cette "Bibliographie Nationale de Madagascar 1956-1963", la proportion des auteurs malgaches et des auteurs étrangers qui voit la prépondérance des auteurs malgaches alors que dans celle de M. GRANDIDIER, il y a une nette prépondérance des auteurs étrangers. En effet, on y voit 2795 auteurs malgaches, et 2041 auteurs étrangers, surtout français. Ceci correspond bien à ce que nous avons dit plus haut, quand nous disions que ce n'est que vers les années 1960 que les nationaux malgaches trouvent la nécessité d'écrire sur leur pays. Cependant dans la rubrique 93 / 99 (Histoire) les auteurs étrangers particulièrement français, prédominent puisque sur les 82 notices, 29 seulement sont écrits par des malgaches. Notons tout de même que ce sont de véritables ouvrages de fonds qui commencent à faire jour.

Une évolution qui paraît intéressante à signaler également c'est le nombre supérieur des livres. En effet, si on regarde la répartition des documents d'après leur forme on peut voir ceci :

- Livres 2173
- Cartes 990
- Périodiques 395
- Articles 1326

En relevant les documents intéressant véritablement Madagascar, on peut faire la part de ceux qui sont sans intérêt pour Madagascar, qui sont au nombre de 43. Ce nombre comparé à la totalité des notices recensées, au nombre de 5446, peut signifier l'éveil national ou encore l'intérêt que les personnes portaient à l'Ile durant cette période.

Enfin, en ce qui concerne le total des documents en malgache, en français et en d'autres langues voici la répartition sur un total de 4783 documents sur Madagascar :

- 1529 en malgache.
- 3230 en français.
- 82 en d'autres langues.

Ici nous pouvons constater la prépondérance du français. Et on constate également que sur les 2795 auteurs malgaches, 1226 écrivaient en français. Ce qui nous montre combien la "littérature" ou plus généralement "l'écrit" était dominé par le français, donc à une élite.

Cet instrument est assez faible en ce qui concerne l'histoire même de Madagascar, mais comme tout bon historien la recherche historique peut s'aider aussi d'autres domaines, par exemple le chercheur trouvera des informations appréciables dans les rubriques 32 (Politique), 33 (Economie politique et sociale), 34 (Droit, jurisprudence, législation) ou encore la rubrique 39 (ethnographie, vie sociale, folklore) et la rubrique 908 (monographies régionales, études historiques, géographiques, culturelles, etc... d'une région particulière) et bien d'autres encore. Cette précision est utile pour dire encore une fois que l'histoire fait appel à tous les domaines qui lui permettent d'ouvrir des fonds encore sombres de l'histoire de Madagascar.

A côté de ces deux instruments qui se complètent et que la "Bibliographie Annuelle de Madagascar" continue, il y a aujourd'hui un autre outil de travail, plus qu'appréciable pour l'historien non seulement malgache ou malgachisant, mais aussi africains et africanistes. C'est le "Guide des sources de l'histoire de l'Afrique" que nous allons présenter tout de suite :

3- Le Guide des sources de l'histoire de l'Afrique :

C'est un instrument de pointe, de la même valeur que la "Bibliographie de Madagascar" de M. GRANDIDIER. Il est d'autant plus précieux, qu'il est récent et s'est réalisé grâce à toute une équipe de chercheurs. Par ^{le} but même de cette entreprise, on peut mesurer sa portée et sa valeur. En effet le but de cette vaste investigation, c'est de réunir tous les témoins de l'histoire de l'Afrique et de Madagascar. Et pour s'attacher à une aussi vaste investigation, seule l'UNESCO était suffisamment qualifiée par son assise et par la nature même de sa mission. C'est donc un outil bibliographique incomparable pour le chercheur, l'historien.

Les auteurs de cet ouvrage ont évité de dresser un simple inventaire

qui eut été d'autant plus sec qu'il se voulait plus exhaustif. Une telle nomenclature eut été, de par sa masse même, difficilement maniable et utilisable. Il s'agit donc ici d'une "description sélective" qui vise à assister le chercheur, et ce n'est pas des moindres qualités de l'ouvrage, en lui décrivant avec concision, mais précision le contenu des documents et des fonds, en lui donnant des conseils pratiques pour éviter des pertes de temps et pour lui permettre de consolider ses investigations par des recoupements jugés nécessaires, en le mettant en garde contre certaines facilités, certaines méprises et certains écueils. C'est ainsi que pour chaque fonds, les indications pratiques en vue de faciliter l'accès et économiser du temps sont données : adresses, numéros de téléphone, jours et heures de consultation, conditions spéciales etc... La présentation des documents par ordre chronologique, ou logique, ou mixte est annoncée. Les complémentarités sont signalées. On suggère même la consultation de certains instruments de travail qui peuvent activer la recherche : catalogues d'auteurs parfois inédits, guides bibliographiques parfois en voie de parution, inventaires analytiques de toutes sortes.

En guise d'introduction, l'historique de chaque fonds d'archives est donnée. C'est une caractéristique très importante de l'ouvrage car elle est nécessaire à la compréhension et à l'interprétation de certains documents. De plus ces catalogues permettent d'aller d'emblée à l'essentiel.

Un autre avantage capital de cet outil bibliographique c'est son caractère collectif. Pour la première fois en effet se trouvent réunis dans une même collection toutes les références documentaires qui jusque là étaient dispersées aux quatre coins du monde. Ce panorama collectif est d'un prix inestimable pour l'historien dans la mesure où il rassemble et permet de confronter tous les témoignages, évitant ainsi le "Testis Unus" dont se méfiaient à bon droit les juristes latins. Témoignages d'autant plus précieux qu'ils sont contrastes, comme il faut s'attendre de la part de pays dont les intérêts africains étaient divergents voire antagonistes. La critique interne s'est trouvée donc faciliter.

Ce qui caractérise également l'importance de cet ouvrage pour l'historien, c'est que les documents écrits peuvent fournir des recoupements précieux en matière chronologique. C'est ainsi qu'au XVII^e siècle, on trouve des généalogies des rois et princes de l'Ile. La chronologie étant vraiment le point faible de la tradition orale, puisque lui fait souvent défaut cet appareil de datation précise sans lequel le récit historique manque d'épine dorsale, de telles indications, si fugaces et si fragmentaires soient-elles, ne sauraient être négligées.

L'intérêt majeur de cette collection, c'est donc la présentation commune et "orientée" si l'on peut dire, des documents qui autorise et facilite les comparaisons, les regroupements de données et les premiers arbitrages entre les documents disponibles, y compris parfois les renseignements de la tradition orale consignés.

Mais voyons dans l'ensemble, comment est constituée cette collection. Ensuite nous nous arrêterons plus particulièrement sur les volumes consacrés aux Bibliothèques et Archives françaises, car il n'est plus utile de dire que c'est en France que sont conservés le plus grand nombre de documents sur l'histoire de Madagascar.

"Le guide des sources de l'histoire de l'Afrique", est composé de 7 volumes qui se répartissent comme suit :

- Volume 1 : c'est la "Quellen Zur Geischichte. Afrikas Sudlich der Sahara in der Archiven der Bundesrepublite Deutshland" dans lequel on ne trouve rien ou presque rien sur Madagascar. IL faudrait procéder à une recherche minutieuse pour affirmer cette absence de renseignements éventuels sur Madagascar. Et cette étude nous a été difficile dans la mesure où c'est un volume en Allemand.

- Volume II. "España. Guia de fuentes para la historia de Africa Sub-Sahariana". (Inventaire des fonds espagnols pouvant aider l'historien sur l'histoire du continent Africain). En ce qui concerne Madagascar, c'est un fascicule peu intéressant pour élaborer une histoire de l'Ile.

- Les volumes III et IV, plus un index, qui portent le titre "Sources de l'histoire de l'Afrique au Sud du Sahara dans les Archives et bibliothèques françaises" sont les volumes les plus intéressants pour celui qui se consacre à la connaissance ou à la recherche de l'histoire de Madagascar. C'est sur ces deux volumes que nous allons nous arrêter plus en détails.

- Les volumes V et VI. "Guida delle Fonti per la Storia dell Africa a Sud del Sahara esistenti in Italia", est l'oeuvre de l'Italie pour son fonds pouvant intéresser l'Afrique. En ce qui concerne Madagascar, il y a très peu de documents. A part des documents sur des rapports faits par des missionnaires italiens qui ont été à Madagascar.

- Le volume VIII : "Scandinavia, sources in Denmark, Noway, and Sweden" avec un index des institutions, "personal names and place names".

C'est un volume qui peut rendre de grand service au chercheur qui travaille sur l'histoire de Madagascar, tout particulièrement celui qui s'intéresse sur les missions norvégiennes et l'impact de leur implantation pour l'histoire du pays.

Nous allons maintenant regarder de plus près les volumes III et IV qui comme nous l'avons ^{dit} plus haut, concerne les fonds des Archives et des bibliothèques françaises. Le volume III consacré aux Archives et le volume IV les bibliothèques françaises. S'ajoute à ces 2 fascicules, un volume à part: Index. Il est bon de préciser, avant d'entrer dans l'étude même du volume, et il n'est pas inutile de le répéter, que la place répartie à la France est importante dans cette étude, du fait même que Madagascar ayant été une ancienne colonie française, c'est dans les archives et bibliothèques françaises que les chercheurs peuvent trouver le plus de documents sur Madagascar. En outre toutes les indications que nous donnons ici sont tirées des tomes II et IV du "Guide des sources de l'histoire de l'Afrique", ainsi nous conseillons tout chercheur de se référer avec confiance à cet instrument particulièrement fourni. Et nous n'allons pas entrer dans des détails trop étendus, l'ouvrage lui-même est suffisamment fourni et clair. Ce que nous voudrions faire ici c'est donner des "indications sur la constitution interne de cet instrument pour montrer dans quelle mesure il aide véritablement le chercheur.

Tout d'abord il est conçu de telle façon, et nous venons plus loin comment, qu'il réalise un reclassement idéal des archives que le respect des fonds interdit à la base. Il rend les archives plus accessibles et donne à chaque pas l'information, qui fait défaut ou l'instrument de travail qui la contient.

Un point essentiel qu'il faut également noter c'est que l'essentiel des rapports de la France avec l'Afrique au Sud du Sahara et Madagascar, se résume à son histoire coloniale, à laquelle prélude une longue période de relations commerciales fondées essentiellement sur la traite des esclaves, et en ce qui concerne Madagascar et les Mascareignes, sur le commerce des Indes. Et comme nous l'avons souligné plus haut Madagascar et les Iles Mascareignes occupent une place importante dans ce fascicule.

La recension commence aux origines de la redécouverte de l'Afrique au XVème siècle et se poursuit jusqu'à la date terminale fixée actuellement pour la consultation des documents par le règlement des archives françaises, c'est-à-dire l'année 1920, notons cependant que par décret du 19 novembre 1970 et sous certaines réserves, la date limite de communication a été fixée au 10 juillet 1940. Toutefois

les archives du ministère des Affaires étrangères ne sont ouvertes que jusqu'en 1918. De telles limites n'existent pas, en général, dans les bibliothèques.

Le guide consacré à la France comprend comme nous l'avons dit deux tomes, l'un consacré aux Archives et l'autre aux bibliothèques.

- ARCHIVES : Ce tome traite essentiellement de fonds d'Archives et accessoirement de manuscrits, de cartes et plans et de documents iconographiques.

La description des fonds suit l'organisation des Archives : Archives nationales, départementales, ministérielles (Affaires Etrangères, Marine, Armées), archives des Assemblées et archives privées.

A l'intérieur de chaque dépôt, les divisions par fonds et par séries sont également respectées. Le reclassement méthodique des documents sera assuré par des renvois d'un fonds à l'autre et par un index qui permettra de regrouper par lieux les divers fonds parisiens et provinciaux. (cet index fait l'objet d'un volume séparé.)..

Un chapitre est consacré aux archives imprimées qui sont constituées par la liste des publications officielles (journaux officiels, documents budgétaires, procès verbaux des assemblées etc...) où sont indiquées leurs cotes à la bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de la section Outre-Mer des Archives nationales dont les collections se complètent.

On remarquera qu'une place est réservée aux archives rapatriées d'Outre-Mer (Notamment Afrique équatoriale Française, Madagascar, cote française des Somalis) dont le dépôt est à Aix-en Provence et qui rentrent par conséquent dans la catégorie des archives européennes bien qu'elles soient par leur nature "locales".

Un chapitre regroupe les renseignements recueillis sur les archives privées qui intéressent aussi bien les archives conservées par des institutions ou des particuliers, dans la mesure où leur existence est connue et leur mention où leur existence est connue et leur mention autorisée par les propriétaires que celles qui ont été confiées, en original ou en microfilm, à des dépôts publics. Dans ce dernier cas, les notices figurent dans le chapitre consacré aux archives ou bibliothèques qui les détiennent et leur existence est simplement rappelée dans ce chapitre. Pour les unes et les autres, les conditions spéciales de consultation sont précisées, s'il y a lieu dans chaque cas.

BIBLIOTHEQUES : Ce tome comprend les documents conservés dans les bibliothèques publiques et exceptionnellement, dans certains musées et organismes spécialisés. Ce sont essentiellement des manuscrits, des cartes et plans et des documents iconographiques et accessoirement des fonds d'articles, la proportion étant l'inverse du tome III consacré aux dépôts d'Archives.

La présentation par lieu de conservation et par fonds a été également respectée dans ce tome.

On trouvera en tête du volume consacré aux bibliothèques l'indication des principes qui en ont inspiré la rédaction et toutes les précisions utiles pour son emploi.

Le lecteur trouvera en tête de la notice consacrée à chaque dépôt les indications pratiques nécessaires sur les heures d'ouvertures, les facilités de reproduction des documents, les instruments de recherche appropriés et la liste des livres ou articles, qui peuvent en tenir lieu sans qu'il s'agisse d'une bibliographie proprement dite, les adresses, les numéros de téléphones.

Enfin le souci d'offrir au lecteur le maximum de repère a conduit à dresser en annexe la liste des ministres des colonies, directeurs des colonies gouverneurs généraux, chef de territoires etc...

Nous terminons cette présentation, en soulignant que la conception générale, étant celle d'un guide d'orientation qui exclut par conséquent l'inventaire complet des fonds signalés. Il s'agit donc d'une description générale. Mais ce qu'on peut dire c'est que c'est un instrument d'une valeur comparable à celui de M. GRANDIDIER. On peut même dire que ce sont deux oeuvres complémentaires. Il est à souligner également et ce dernier point explique l'importance de cet instrument, que l'ensemble Madagascar et Îles Mascareignes occupe une place très importante dans le fascicule. Cette importance des documents conservés dans les Archives et bibliothèques françaises nous introduit de plein pied dans les problèmes que rencontre le chercheur, durant ses travaux.

II - PROBLEMES RENCONTRES PAR LE CHERCHEUR :

Jusque là nous avons vu, combien les documents nécessaires à la contribution de l'histoire de Madagascar se trouvent en grand nombre à l'extérieur du pays et combien les Archives et bibliothèques qu'elles soit françaises, anglaises ou américaines, regorgent de documents touchant le pays. On peut donc déjà dire que le chercheur malgache se trouve face à un problème d'éparpillement des documents et surtout de leur éloignement. Et même si les instruments que nous venons de voir sont à la disposition de l'historien et qui lui est d'une aide plus qu'appréciable, il reste le problème d'y avoir accès, et d'avoir les documents en main. Et ce n'est pas le moindre des problèmes que l'historien rencontre en se consacrant à l'histoire de la nation malgache. A ce problème immédiat et "direct" si l'on peut dire, il s'en ajoute d'autres qui se superposent au problème de communication. Ce sont des obstacles comme le dépôt légal, qui bien qu'existant depuis quelques décennies et restructué depuis 1972, n'arrive pas à recenser tous les documents qui sont édités ou publiés à Madagascar. Ou encore un problème comme l'édition qui, avec les produits qu'elle fournit, empêche d'avoir une bonne protection des documents qui par conséquent périssent vite. Mais nous y reviendrons plus en détails plus loin.

A- Insuffisance des documents :

Cependant avant de voir ces deux problèmes, nous allons regarder avec quelques 6 chercheurs les difficultés qui se présentent à un historien quand il "fait" l'histoire de Madagascar. Ceci nous a paru intéressant d'intégrer dans notre étude pour voir concrètement les difficultés qui se dressent devant l'historien. Aussi, nous avons posé trois questions fondamentales à quelques chercheurs, qui sont les suivantes :

1°- Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans vos travaux de recherche ? (particulièrement dans la préparation d'une thèse de maîtrise ou de troisième cycle.)

2°- Les archives de Madagascar (publiques ou privées) vous ont-elles fourni la documentation que vous souhaitiez trouver ?

3°- Les bibliothèques de Madagascar, vous semblent-elles suffisamment fournies en ouvrages concernant votre sujet de recherche ?

4°- Si la documentation qu'on trouve à Madagascar est insuffisante, quelles en sont à votre avis les raisons ?

En dépouillant les réponses que les personnes auxquelles nous nous sommes adressées, ont bien^{eu} l'obligeance de nous faire parvenir voici ce qui en découle globalement. Pour éviter tout équivoque, nous laisserons sous silence les noms de ces personnes auxquelles j'adresse tous mes remerciements.

C'est ainsi que cinq personnes sur les six interrogées, ont répondu que la principale difficulté qu'elles ont rencontrée c'est la compilation des documents nécessaires à leur recherche. Ainsi l'un d'eux a dit : "Il m'a fallu un an et des poussières pour dépouiller les documents des Archives nationales de Tananarive, et qui étaient nécessaires à ma documentation. Ce fut une année consacrée uniquement à faire des recherches aux Archives Nationales Malgaches. Mais ceci, ajoute-t-il n'est rien à côté des documents que je ne pouvais me procurer qu'à l'extérieur. En effet après mes recherches à Tananarive, je me suis aperçu que beaucoup des sources dont j'avais besoin, se trouvaient dans les fonds des bibliothèques et Archives françaises et anglaises".

Un autre a répondu que ce qui l'a le plus gêné dans ces travaux de recherche c'était le désordre dans lequel se trouve encore les Archives et les fonds de la Bibliothèque Nationale, et ceci malgré tous les efforts faits depuis quelques années. Ainsi, dit-il le document en question se trouvait dans le fichier qu'on trouve à la Bibliothèque Nationale, mais on ne l'a pas retrouvé tout de suite quand le responsable est allé le chercher dans les magasins. D'ailleurs, on a abandonné les recherches et je n'ai pu avoir le document qu'une fois en France, à la Bibliothèque Nationale de Paris.

Un autre a parlé de l'exiguïté des salles autant dans les locaux des Archives Nationales que dans ceux de la Bibliothèque Nationale. Or comme les documents sont exclus du prêt, cette exigüité des salles de lecture ne permet pas une recherche efficace. Il n'y a même pas de salle destinée aux chercheurs. A propos de ce problème nous n'allons pas y revenir puisqu'il a été déjà soulevé par l'étude, d'une de nos collègues (UB).

A propos des deuxième et troisième questions, tout le monde reconnaît l'insuffisance des documents se trouvant dans les fonds des Archives Nationales et de la Bibliothèque Nationale de Tananarive. Ainsi, la totalité des 6 personnes que nous avons interrogées, ont été obligées d'aller en France pour parfaire leur recherche ou pour terminer leur thèse. On reconnaît que c'est parce que la soutenance de certains diplômes ne peut pas se faire encore à Madagascar, mais aussi et 4 personnes le certifient, parce qu'on a besoin de compléter la documentation.

Un autre a répondu qu'il ne suffit pas de venir compléter la documentation en France ou ailleurs, mais il faut encore avoir la possibilité d'avoir accès aux documents dont on a besoin. Ainsi, la personne qui a voulu faire une thèse sur les événements de 1915 du V.V.S. (19) n'a pas pu avoir accès à des documents dits "confidentiels" à la Bibliothèque Nationale, dans le département des manuscrits, car le fonds Malgache est conservé dans ce qu'on appelle, dans ce département de la Bibliothèque Nationale de Paris, "Fonds orientaux".

Ce dernier aspect des difficultés rencontrées n'est pas propre aux documents se trouvant dans les fonds des Archives ou bibliothèques françaises, mais se manifeste aussi à l'intérieur du Pays. En effet une des personnes interrogées a répondu que la principale difficulté qu'il a rencontrée ce fut la réticence des autorités malgaches à fournir des informations sur certains sujets. Ainsi quand il voulut faire une étude sur les événements de 1971 dans le sud de l'Ile (20); on n'a pas voulu lui donner les documents nécessaires quand il s'est présenté au ministère de l'intérieur qui reçoit le dépôt légal. Au dire de cette autorité gouvernementale, ce sont des documents confidentiels et elle est allée jusqu'à parler de "Secret d'Etat". Peut-on véritablement accepter cette réponse, face à une conscience nationale qui a le souci de faire connaître l'histoire de la nation.

Mais tous ces problèmes nous allons les retrouver résumés dans la préface d'un ouvrage qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat de 3ème cycle en histoire. Thèse qui fut présentée à l'Université de Paris VIII, en 1973 sur les événements de 1947 (21). Dans cette préface l'auteur mentionne les difficultés qu'il a rencontrées dans la préparation de ses travaux particulièrement dans la phase de compilation des documents nécessaires. Pour mieux comprendre l'importance de ces problèmes nous allons reprendre intégralement ce que l'auteur dit : "Cet essai a donc des limites bien définies, que j'ai adoptées par fidélité à la documentation. Son élaboration m'a obligé à surmonter de graves difficultés. La plus immédiate fut l'impossibilité où je me suis trouvé de pouvoir consulter les dépôts d'Archives publics, les dossiers de 1947 tombant pour quelques années encore à Madagascar et en France, sous le coup d'une interdiction formelle de consultation. Si plusieurs responsables d'archives ont tenu cependant à m'aider dans mes recherches, la plupart se sont vus contraints de respecter les ordres impératifs de refuser systématiquement la communication de tous les dossiers concernant l'insurrection. Ce refus pouvait être un prétexte : encore non classés et éparpillés

dans plusieurs dépôts d'archives, beaucoup de dossiers sont de ce seul fait inaccessibles aux chercheurs. (C'est un aspect qui a été reconnu par la plupart des personnes que nous avons interrogées). Il pouvait traduire aussi une volonté délibérée de faire le black-out sur les recherches concernant l'insurrection. J'ai pu comprendre par exemple, que le "dossier 47" constituerait ici et là un fonds secret qui ne serait communicable que bien après les délais habituels de prescription. Est-ce vrai et pourquoi ? Cette dernière question que l'auteur pose est un problème de fond que les autorités françaises et malgaches devraient revoir car c'est une attitude qui empêche une nation d'avancer. L'auteur ajoute : "Certée ou non, cette politique de méfiance et d'interdit ne m'a pas facilité la tâche. Elle est surement responsable, pour une part, du véritable "Tabou" (15) qui affecte le souvenir de l'insurrection dans l'opinion publique, ainsi que j'ai pu en faire l'expérience lors de mes enquêtes entre 1969 et 1971. Le plus souvent, j'ai rencontré bon accueil et parfaite gentillesse, mais il m'a fallu vaincre aussi bien des réticences pour obtenir l'entretien désiré. Quelques-uns ont même préféré se dérober à mes questions". Cette attitude peut se comprendre aisément dans la mesure où il est certain que l'échec de l'insurrection et les circonstances dramatiques de la répression ont créé un traumatisme grave qui se fait sentir aujourd'hui encore.

L'auteur ajoute : "D'une manière générale, je me suis trouvé aux prises avec de graves problèmes d'interprétation de ma documentation... Disons simplement que la plupart des sources, ainsi tel ouvrage de pure polémique, tel interrogatoire de police effectué sous la torture, tel témoignage arrangé de manière à me laisser entrevoir seulement un aspect de la vérité etc, étaient par nature très suspects, et j'ai été obligé de faire d'innombrables recoupements pour discerner le plausible et l'invraisemblable."

Mais le problème suivant qu'il soulève mérite qu'on s'y arrête un moment car c'est ^{un} détail qui empêche véritablement la nation malgache de connaître son histoire et d'évoluer librement. En effet certains événements clés de l'histoire du pays n'ont pas fait l'objet de recherche ou d'étude. Voici ce qu'en dit l'auteur, à la suite de ce qu'il a déjà dit plus haut à propos de l'interprétation : "Interprétation difficile encore, parce que je défrichais une piste pratiquement vierge. Si l'insurrection de 1947 n'a donné lieu à ce jour à aucune étude historique spécialisée; il en va de même pour les événements du même type qui l'ont précédé

précédé dans l'histoire malgache contemporaine : qu'il s'agisse des insurrections du XIXème siècle et du début du XXème siècle, ou du mouvement de la VY VATO SAKELIHA (19). Je manquais donc de points de repère commodes pour fonder mon interprétation. Par ailleurs, le "fait colonial" a longtemps influencé, sinon déformé la recherche historique. Celle-ci se trouve ainsi elle-même sujette à caution dans certaines de ses conclusions. Cette prise de conscience m'a amené à faire un effort pour ne pas juger le monde malgache de l'extérieur, ou uniquement à travers le point de vue de l'ex-occupant français. Cela m'a obligé à de très nombreuses lectures qui m'ont aidé à me familiariser avec un univers étranger". Ce dernier point d'ailleurs doit être considéré par le malgache qui fait un travail de recherche sur ces événements. Car le risque que le malgache peut avoir c'est de faire la demande inverse, c'est-à-dire faire abstraction totale de ces documents laissés par les colonisateurs. Ce qu'il peut et même doit faire c'est avoir l'attitude décrite par l'auteur c'est-à-dire prendre un certain recul, procéder à des recoupements pour discerner le plausible et l'invraisemblable.

Toutes ces difficultés que la préface de l'ouvrage sur l'insurrection malgache de 1947 résume très bien et que les personnes que nous avons interrogées reconnaissent, nous montrent bien combien la recherche sur l'histoire de Madagascar est encore dépendante de l'extérieur et combien il y a beaucoup à faire pour que tous les aspects de son histoire soient mis à jour. Ainsi, il y a beaucoup à faire pour que tous les aspects de son histoire soient mis à jour. Ainsi, il y a beaucoup à faire en ce qui concerne le classement des fonds des Archives et bibliothèques malgaches, mais nous n'allons pas anticiper puisque nous verrons cet aspect dans la partie "Perspectives".

A cette difficulté qui touche directement le chercheur, il y a d'autres problèmes sous-jacents à la recherche même mais qui peuvent amener des difficultés, surtout pour la conservation des documents. Nous voulons soulever ici le problème du dépôt légal et celui de l'édition.

B- Problème du dépôt légal :

Nous n'allons pas faire ici l'histoire de cette institution, ce serait trop long, mais quelques faits qui nous paraissent fondamentaux sont à souligner pour comprendre combien la "mauvaise" gestion de cette institution empêche la

conservation de tous les documents.

Soulignons qu'après la période coloniale, pendant laquelle les exemplaires provenant du dépôt légal aboutissaient à la Bibliothèque générale du gouvernement à Tananarive et à la Bibliothèque Nationale à Paris, un Bureau du dépôt légal fut constitué au Ministère de l'Intérieur pour assurer le contrôle politique des publications (ordonnance n° 60 088 du 1er septembre 1960). Cependant les bibliothèques se trouvaient en 1960 en dehors de ce circuit.

Un autre aspect qui n'a pas permis la sauvegarde de tous les documents, était que la Bibliothèque générale du gouvernement, devenue alors Bibliothèque Nationale, n'était pas dirigée par des bibliothécaires de métier et "leur conservateur en chef" n'avait pas éprouvé la nécessité de se battre contre l'administration pour entasser les publications sans grand attrait extérieur, et par surcroît difficile à cataloguer. Déjà, ici nous pouvons constater que bon nombre de documents n'ont pas été déposés au dépôt légal, donc manque à "l'appel" du catalogage ou de l'inventaire. Dans le même ordre d'idée, la Bibliothèque de Tananarive était privée du dépôt légal de l'année 1959 à l'année 1963, malgré la présence de la réglementation et de la législation existantes du dépôt légal. Ce fut une erreur grave et irréparable dans ses effets, car comment récupérer et rendre à la Bibliothèque Nationale la totalité de la production imprimée et assimilée de Madagascar pour ces cinq années. C'est ainsi qu'en 1962, un des deux conservateurs en chef de la Bibliothèque générale, de l'année 1961 à 1963, ayant fait l'inventaire de toute la collection de la Bibliothèque, a constaté que 20 000 ouvrages manquaient. Et la Bibliothèque Nationale ne possédait plus en 1963 que 75 000 volumes. Or les documents manquants au dépôt légal de la Bibliothèque générale, devenue Bibliothèque Nationale, ne pouvaient pas être complétés par des documents déposés à la Bibliothèque Nationale de Paris, car ces derniers étaient considérés comme propriété du territoire français. Ainsi, la mauvaise "gestion" du dépôt légal dans ses débuts a entraîné une énorme défaillance dans la conservation des documents utiles à celui qui fait une recherche historique. Ce qui oblige le chercheur pour compléter sa documentation de faire appel à l'étranger ou d'aller sur place.

Ayant pris conscience de cette situation, et ne voulant pas commettre la même erreur, les responsables des bibliothèques et des Archives de Madagascar n'ont pas arrêté leurs efforts pour trouver les solutions au problème du dépôt légal, c'est ainsi qu'avec le concours du conservateur de la Bibliothèque univer-

sitaire de Tananarive, M. Jean Fontvieille, le conservateur de la Bibliothèque Nationale a pu obtenir la modification du dépôt légal. Actuellement, l'arrêté n° IIIIO du 16 avril 1964, fixait l'affectation des exemplaires des oeuvres d'arts graphiques provenant du dépôt légal. Dans l'article Ier, il est stipulé que les "exemplaires des oeuvres des arts graphiques provenant du dépôt légal, à l'exception des journaux, seront répartis comme suit par les soins du chef d'u Bureau du dépôt légal de la Direction générale de l'Intérieur :

- 2 exemplaires à la Bibliothèque Nationale.
- 2 exemplaires à la Bibliothèque universitaire de l'université de Madagascar.
- 1 exemplaire au service des Archives de la République Malgache.

Le texte était loin d'être entièrement satisfaisant, car il ne réglait que la répartition des oeuvres graphiques. Il exceptait, comme il est dit dans le texte, les journaux. La fin politique, c'est-à-dire la surveillance de l'imprimerie et de l'édition par le ministère de l'Intérieur demeurait l'essentiel. La preuve en était que le dépôt légal ne se faisait pas directement à la Bibliothèque Nationale, mais dans un bureau qui dépendait du Ministère de l'Intérieur.

En ce qui concernait l'exhaustivité des documents déposés, il y a beaucoup de chances qu'elle ne fût pas respectée lors du dépôt dans les bibliothèques, à cause justement de leur séjour au Bureau du dépôt légal. Cette situation a d'ailleurs posé des problèmes à l'élaboration de la Bibliographie Nationale et annuelle de Madagascar. Mais c'est pour l'historien que le problème est le plus crucial car certains documents lui faisant défaut, il aurait tendance à spéculer sur des renseignements invraisemblables ou incomplets.

Ce texte du dépôt légal, malgré toute l'évolution qu'elle a connue, et toutes les modifications réalisées pour son amélioration, reste un texte qui est à revoir et doit s'adapter à l'organisation locale des services des bibliothèques et des archives nationales, afin qu'ils possèdent tout le patrimoine national dans son intégralité sans que la volonté politique d'un régime tranche sur l'opportunité ou non du dépôt d'un document à la Bibliothèque ou aux Archives nationales. Avec ce problème du dépôt légal et du contrôle qu'exerce l'Etat sur la presse, la littérature malgache, bref sur l'écrit en général, il y a celui de l'édition que nous ne pouvons pas séparer des autres problèmes déjà soulevés plus haut.

C- Problème de l'édition :

A priori on peut se demander ce que ce problème peut avoir comme lien, avec celui que des chercheurs rencontrent durant leurs travaux, mais en y réfléchissant. C'est un problème qui a des répercussions sur les recherches de l'historien et c'est ce que nous allons essayer de mettre à jour.

Tout d'abord c'est à propos de la qualité même du matériel utilisé pour l'édition. En effet face au coût de l'édition, les auteurs sont amenés et même contraints d'accepter un support de mauvaise qualité, fragile et qui périt vite. Cet état de chose pose un problème pour la conservation des documents autant pour le dépôt légal que, et surtout, pour la Bibliothèque nationale et les Archives, surtout si on sait que ces deux institutions ne possèdent pas jusqu'à maintenant un département de restauration. C'est ainsi qu'on peut voir aux Archives et à la Bibliothèque Nationale des documents inutilisables car complètement détruits par l'humidité ou les mites. L'Etat de certains documents bloque des recherches qui pourraient être intéressantes et importantes pour la connaissance de l'histoire du pays et peut-être pour son évolution future.

C'est certain que l'édition malgache en est actuellement à ses premiers balbutiements, mais la situation est telle aujourd'hui qu'il serait bon de s'y pencher sérieusement, car comme nous l'avons dit plus haut, les frais sont tellement énormes que les auteurs acceptent les supports à bon marché, mais pas toujours de bonne qualité. Les auteurs et les éditeurs, surtout les auteurs ne veulent pas s'engager dans des dépenses énormes pour une présentation de qualité et pour un support durable, quand ils savent que les ouvrages ne se vendront pas, car ils seront obligés de les vendre à un prix élevé qui ne sera pas à la portée du pouvoir d'achat de la plupart des malgaches.

En effet, dans l'actuel état des choses, il faut compter environ 300 000 FMG pour imprimer 2000 exemplaires d'un livre de 200 pages, (1 franc français = environ 50 FMG.), broché et dont la présentation est à la limite de l'acceptable pour prétendre attirer les éventuels acheteurs. Il faut donc compter sur un prix de vente minimum de 400 FMG l'exemplaire, si on veut couvrir les frais, et encore tout ceci en espérant que les 2 000 exemplaires se vendront. Mais, ceci est un problème sur lequel il serait intéressant de s'y pencher plus en profondeur.

Mais ce que nous avons voulu faire ressortir de cette question de l'édition c'est que la qualité des supports peut poser de graves problèmes à la conservation dans les bibliothèques; les Archives ou dans le bureau du dépôt légal du ministère de l'intérieur car les documents périssent vite et il ne reste aucune chance de les sauvegarder pour les recherches de l'histoire du pays.

Mais le plus grave du problème de l'édition c'est le contrôle qui se fait aujourd'hui sur l'édition et l'impression malgaches. En effet comme nous venons de le voir, l'ordonnance n° 60-088 relative au dépôt légal qui apparut en septembre 1960 par ordre du Ministère de l'intérieur, permettait à l'Etat non seulement d'assurer la conservation du patrimoine intellectuel national mais de donner au gouvernement la possibilité de contrôler, à posteriori, l'usage qui est fait de la liberté d'imprimer et d'éditer. Cette ordonnance sera d'ailleurs renforcée par le décret n° 74-II3 et celui portant le N° 75-I37, tous les deux réglementant le dépôt légal et renforçant l'idée que c'est le bureau du dépôt légal du ministère de l'Intérieur à Tananarive qui se charge de l'exécution du décret, c'est-à-dire du dépôt des documents. C'est un moyen pour l'Etat de contrôler tout ce qui s'imprime et s'édite dans le pays. Cette décision a été prise et consolidée pour donner à l'Etat la possibilité et même le droit de suspendre les journaux et les périodiques ou de saisir les livres dont les publications sont de "nature à perturber l'ordre public ou à mettre en danger l'unité nationale, ou à porter atteinte aux bonnes moeurs."

Cette prise de position de l'Etat a amené la saisie et la suppression de périodiques et de journaux, mais surtout a empêché la vente d'ouvrages qualifiés de "subversifs". Cette situation a poussé alors certains auteurs à éditer à l'extérieur du pays. C'est une perte pour le pays, dans la mesure où son histoire comme du public n'est celle que les autorités veulent bien lui dévoiler. Mais surtout c'est un handicap pour le chercheur qui voudrait bien avoir entre ses mains toutes les sources susceptibles de l'aider dans ses investigations. Ce contrôle de l'édition et de l'impression entraîne une conséquence néfaste pour les bibliothèques, particulièrement pour la bibliothèque nationale du pays, puisque les livres interdits par le Ministère de l'Intérieur ne parviendront pas à la Bibliothèque Nationale ou s'il y parviennent ils ne peuvent pas être mis à la disposition du public, donc du chercheur. C'est encore un obstacle auquel l'historien doit faire face et doit tenir compte dans la préparation de ces travaux.

Mais si ces problèmes sont des obstacles, tous aussi importants à un degré différents, les uns que les autres, pour le chercheur, ils n'ont jamais empêché et n'empêcheront pas les chercheurs à pénétrer l'histoire de Madagascar. Que pou-

vons-nous alors faire ou essayer de faire pour supprimer, ou du moins amenuiser ces difficultés ? C'est ce que nous allons essayer de préciser dans la partie qui va suivre c'est-à-dire proposer des solutions possibles à certaines des difficultés que nous venons de voir.

III- LES PERSPECTIVES D'AVENIR :

A- Propositions d'organisation nouvelle :

1- Pour la Bibliothèque Nationale et le dépôt légal:

Il n'est plus à démontrer que la Bibliothèque Nationale est la gardienne du passé, le dépositaire du patrimoine le plus précieux, celui de l'esprit. Science et culture, art, histoire et littérature, pensées profondes comme découvertes, coutumes, lois, vie sociale ou cheminements de l'âme vers l'infini. Mais ce qui est déplorable à mentionner c'est qu'elle est encore si peu connue et encore méconnue par les dirigeants du pays, autant que le peuple. Ce problème s'ajoute alors à celui que nous avons vu plus haut. Nous allons fournir des propositions qui n'ont pas du tout la prétention d'être absolues, mais que nous portons à la réflexion des responsables.

D'abord il doit être permis à la Bibliothèque Nationale d'acquérir d'une façon méthodique ce qui forme le patrimoine intellectuel malgache pour sa protection et sa conservation. C'est pour cette raison que le dépôt légal des exemplaires des publications de Madagascar qui lui reviennent doivent lui être fait directement et qu'il doit comporter aussi bien les livres et périodiques imprimés que les publications multigraphiées, les manuscrits et textes dactylographiés des pièces théâtrales, disques nouveaux etc... Ceci est d'autant plus urgent que le bureau du dépôt légal du Ministère de l'Intérieur, n'a pas un personnel qualifié pour la protection et la conservation des documents déposés, qui se trouvent dans un état relativement "classable", aujourd'hui.

Il faudrait que la BN puisse être au départ d'une exploitation de toutes les ressources dont elle dispose par l'établissement des catalogues, la rédaction de bibliographies, l'organisation de formes diverses de prêt, d'échanges en faveur de tous. Mais actuellement, avec le peu d'exemplaires qu'elle reçoit du dépôt légal, la Bibliothèque Nationale de Tananarive ne peut pas encore faire des échanges. Ainsi, ayant été plusieurs fois sollicitée pour des échanges internationaux (par la bibliothèque Nationale des U.S.A. et celle d'U.R.S.S.) c'est avec beaucoup de confusion que la Bibliothèque Nationale a dû répondre par le négatif, tout en laissant espérer de meilleurs temps.

La Bibliothèque Nationale doit avoir, le plus rapidement possible, son service de bibliographie. Il doit être très important, le plus complet possible. On devrait y trouver l'indication, les références de n'importe quel ouvrage de toute date, de tout pays; mais la priorité doit être assurée pour la bibliographie de tout le fonds national : Bibliographie rétrospective et bibliographie courante. A ce propos, il est urgent de continuer la "Bibliographie annuelle de Madagascar" qui s'est arrêtée à l'année 1969, au départ de Melle de Nucé. Signalons que la bibliographie pour les années 1970-1971 est en cours de publication.

La Bibliothèque Nationale a besoin de posséder un service de photographie. Bien que l'appareil de photocopie rende déjà beaucoup de services, les appareils de prise de microfilms, de lecture de microfilms, de prise de microfiches etc... lui font défaut considérablement. Alors que c'est un équipement devenu indispensable à une quelconque bibliothèque dès qu'elle a acquis un peu d'importance. Ce service est nécessaire tant pour la reproduction des documents précieux dont on veut garantir davantage la conservation, que pour fournir à la documentation, la copie de ceux qu'on demande de l'extérieur.

Un catalogue collectif national est utile dans les pays neufs comme Madagascar, car la production nationale y est, en général, dispersée entre de multiples bibliothèques et collections privées. La Bibliothèque Nationale de Tananarive devrait de nouveau inciter les autres bibliothèques et organismes de documentation à continuer le catalogue collectif déjà entrepris en 1966, mais cette fois en collaboration avec les différentes bibliothèques des provinces.

Il est important que la Bibliothèque nationale continue et persévère dans les activités comme l'édition qui a permis la publication de plus de vingt ouvrages littéraires, historiques et pour enfants, sans compter les numéros de périodiques parus depuis la création de l'ADBM et de l'OLM. (21).

Pour pouvoir s'acquitter efficacement de ses diverses tâches, toute bibliothèque doit disposer d'un personnel ayant reçu la formation théorique et pratique nécessaire pour être capable d'exercer ses fonctions convenablement et de fournir aux usagers les différents types de services dont ils ont besoin.

La Bibliothèque Nationale devrait en collaboration avec les autres bibliothèques, se préoccuper de stimuler les études et l'élaboration de règles concernant le catalogage et la classification des publications parues dans le pays.

Ce ne sont que des propositions, mais qui nous ont paru importants de signaler. En ce qui concerne le "Guide des sources de l'histoire de l'Afrique", nous aimerons noter quelques perspectives d'avenir :

2- L'avenir du "Guide des sources de l'histoire de l'Afrique:"

Il est indéniable que dans la bataille de la redécouverte du passé africain, le "Guide des sources de l'histoire de l'Afrique" constitue une arme stratégique et une tactique nouvelle qui bouleverse les données du problème et dont on ne pourra pas ne pas tenir compte si l'on veut remporter de nouvelles victoires sur ce front. C'est un gigantesque filet, un chalut qui racle les fonds des océans du passé et qui ramènera un butin hétéroclite où l'historien averti fera des prises de choix. Mais si c'est un instrument de pointe, sur lequel l'historien doit compter pour sa documentation, il restera à compléter.

Cette entreprise ne pourra être complétée que par la publication d'un guide général des Archives du continent africain et malgache. A cet égard le répertoire des sources en langue arabe dont la publication a été entreprise par l'Académie des sciences de Prague est à signaler de même que la "Bibliographie Nationale courante de l'année 1967" des pays d'Afrique d'expression française, entreprise par les anciens élèves et les élèves de 2ème année de l'école de Dakar en 1969. Malgré toutes les lacunes et toute l'imperfection qu'on peut lui attribuer à juste titre, c'est un instrument qui ne peut pas et ne doit pas être ignoré des historiens pour leur recherche historique sur Madagascar. C'est une entreprise qui doit se poursuivre et connaître une certaine continuité car c'est une entreprise collective qui, sous l'impulsion de l'école, voulait surtout instaurer entre les bibliothécaires africains et malgaches, un climat de collaboration propice au développement des bibliothèques en Afrique. Elle voulait également les intéresser au travail bibliographique en créant chez eux l'habitude de recueillir la documentation parue dans chacun de leur pays en attendant que se créent et se développent des services nationaux de bibliographie : ce sont donc des entreprises de cette envergure qu'il faudrait, pour élargir le travail comme "Le Guide des sources de l'histoire de l'Afrique".

Mais il importe surtout de considérer que la publication de ce guide n'aura de grande signification pour les chercheurs et étudiants africains et malgache que s'ils ont les moyens d'accéder directement aux sources décrites. Celles-ci risquent d'être offertes, en quasi-monopole, aux historiens des pays développés, et le

défaut d'interprétation unilatérale et extérieure de l'histoire africaine, qu'on a souvent déplorer, risquer de persister plus que jamais, à moins qu'une aide ne soit apportée pour subvenir aux frais de voyage des étudiants et chercheurs africains et malgaches. A défaut de pouvoir faire le voyage et d'avoir accès directement aux documents décrits, il y a lieu de procéder, et le plus tôt possible, à la publication par microfilmage, photocopie ou photo-impressions de documents les plus importants, et dont la liste aura été dressée.

Exemple :

Une vaste opération de microfilmage de complément a été déjà réalisée. Ainsi, certains fonds européens et américains concernant l'histoire malgache sont actuellement conservés en microfilms à Tananarive.

Un répertoire numérique de la série MI a été rédigé et étudié en 1964. De même les archives de Madagascar ont rédigé deux gros travaux analytiques dont l'un, le Catalogue du Fonds malgache du British Museum, a été ~~révisé~~ ^{révisité}, et l'autre, l'Inventaire de la série HB des archives de l'Ile Maurice, est actuellement à la révision.

Cependant ces perspectives d'avenir pour l'aspect strictement d'organisation, il y a une perspective qui nous paraît encore plus urgente sur laquelle non seulement les responsables, sont interpellés, mais aussi ceux qui feront des recherches sur l'histoire de Madagascar. C'est donc des perspectives sur la méthodologie et l'orientation mêmes de la recherche que nous proposons.

B- Nouvelles méthodologie et orientation pour une recherche historique sur Madagascar

En ce qui concerne les méthodes de travail des divers chercheurs d'avant 1960, la plupart avaient le privilège d'être en contact direct avec les sources de première main : En effet, les missionnaires qui étaient les plus grands, en nombre, auteurs de cette époque, travaillant dans les divers points de l'Ile, avaient recours aux renseignements fournis par leurs convertis et les détenteurs de tradition ou les descendants de familles régnantes. De même que les administrateurs exerçant dans les centres éloignés des villes ou les fonctionnaires ~~coloniaux~~ ^{coloniaux} pouvaient user des méthodes d'administration coloniale pour obtenir des renseignements ou pour constituer des collections ethnographiques à fin d'études purement historiques. De telles méthodes de travail ont permis de conférer aux résultats des recherches leur valeur

essentielle, encore appréciée jusqu'à maintenant, mais notre époque ne se limite plus à ces méthodes et pour l'avenir il s'avère urgent de trouver et de donner les méthodes et l'orientation des recherches pour permettre de saisir l'unité fondamentale de l'histoire de Madagascar, sans négliger de relever les diversités et les nuances, unité percevable par l'approfondissement de la connaissance des institutions ou de l'organisation sociale, par exemple. De plus, une plus grande place devra être consacrée à l'histoire sociale et économique, à l'évolution historique générale de Madagascar au contact des divers apports extérieurs, la colonisation comprise.

Il faudra aussi s'attacher davantage aux problèmes de fonds et d'ensemble tels l'origine et l'institution de la royauté, le processus de formations des royaumes, les différents événements qui se sont déroulés durant la colonisation française, les rapports dominés dominants de cette période etc...

En ce qui concerne le problème fondamental de la formation du peuple malgache par exemple, il ne faut plus s'en tenir aux "découvertes" de GRANDIDIER, mais surtout recourir aux autres sciences comme la géographie, l'anthropologie culturelle comparée, la linguistique, l'archéologie. Seule la pratique de l'interdisciplinarité dans la recherche permettra de faire des progrès appréciables dans ce domaine.

Quoiqu'il en soit la recherche que tout chercheur envisage d'effectuer dans le domaine de l'histoire de Madagascar devra s'intégrer dans le contexte historique que vit le pays, contexte caractérisé sur le plan politico-culturel par la recherche et la consolidation de l'identité nationale. Cette recherche ne pourra se faire en marge de la construction de l'avenir. Dans cette perspective, l'Académie malgache, la Bibliothèque Nationale, les Archives ou autres institutions qui contribuent à la recherche de l'histoire de Madagascar, se doivent de mieux définir un programme de recherche historique intégré au contexte actuel. Il s'agit de faire le choix, qui s'impose, comme il s'était imposé à Gallieni dans le contexte historique des années 1902-1905.

Dans le même ordre d'idée, dans l'élaboration de l'histoire malgache, l'archéologie doit tenir une place importante dans la mesure :

- Où le contenu et la profondeur chronologique de la tradition orale ne recouvrent qu'une partie de l'histoire du pays, sans pouvoir donner la réponse à toutes les interrogations. Par exemple les recherches archéologiques tendent à prouver la continuité d'une civilisation antérieure au XIII^e siècle, et donc à infirmer l'ancienne théorie de la venue tardive sur les Hauts Plateaux d'un groupe

étranger, venu d'outre-mer et s'opposant ou s'alliant aux Vazimba considérés comme premiers habitants de l'Ile.

- Où le pays ne possède de documents écrits qu'à partir du XVI^e siècle et où le fonds des archives nationales n'est constitué que de documents écrits aux XIX et XX^{ème} siècles.

Mais il faut noter que l'Archéologie doit utiliser les documents recueillis dans une perspective strictement historique et doit tenter de les faire parler pour faire la lumière sur les origines du peuplement et de la civilisation malgaches, c'est évident, mais aussi et surtout sur les cheminement des migrations intérieures anciennes, l'occupation du sol et les aménagements régionaux, la formation des unités politiques et économiques anciennes, les relations culturelles et commerciales avec les autres pays et l'histoire de la culture matérielle.

Si d'autres sciences comme l'anthropologie physique, l'ethnologie et la linguistique, permettent de formuler des hypothèses, seule l'archéologie permettra de proposer une chronologie sûre, fondement de tout travail historique.

Mais si cette orientation des recherches sur l'histoire de Madagascar est nécessaire pour son développement, il faut également une méthode propre à l'histoire malgache. Comment le chercheur peut-il procéder pour faciliter ses recherches, c'est donc un peu une organisation du travail de la recherche que nous proposons ici.

Tout d'abord le chercheur doit avoir à l'esprit qu'il fait un travail scientifique, original et précis. Ensuite, avant même de commencer ses recherches, il doit restreindre son sujet. C'est un point sur lequel on insiste, car en ce qui concerne Madagascar, si on ne se restreint à sujet bien délimité dans l'espace et dans le temps, la compilation des documents, des sources s'avère encore plus difficile, vues les difficultés que nous avons étudiées plus haut.

La bibliographie doit être générale et spécialisée mais surtout abondante. Car le travail doit être fourni par des documents d'archives non encore exploités. En ce qui concerne Madagascar le chercheur doit tenir compte aussi bien des sources écrites qu'orales, pour les raisons que nous avons déjà énumérées. Du fait même que le chercheur est obligé d'avoir recours aux sources orales, son exposé doit davantage obéir aux règles de l'exposé scientifique, c'est-à-dire un exposé raisonné appuyé par des preuves données par les sources et la critique des sources.

La recherche ne doit pas être une compilation de documents déjà traités ou d'ouvrages déjà publiés. L'étude ne doit pas être non plus une simple disser-

tation, mais au contraire doit apporter quelque chose de nouveau à la recherche historique. Le sujet peut toucher tous les domaines, mais doit être beaucoup plus personnalisé que celui qu'on a fait jusqu'ici.

Si le chercheur doit avoir recours aux sources orales, il doit avoir une attitude critique face à ces sources. Nous n'allons pas dissenter sur les règles de la remise , cause des sources orales, mais ce qui semble important de dire c'est l'attitude qu'on doit avoir quand on procède à des enquêtes orales. Tout d'abord comme nous le savons les sources orales ne sont pas quantitatives, elles sont peu importantes pour donner des chiffres mais très importantes pour l'histoire sociale, en effet les sources orales renseignent sur un ensemble de pratiques, coutumes, faits et gestes conservés par un ancien, les vieux ou un groupe spécialisé et qui se transmettent de génération en génération. Par ce fait même on doit procéder à des vérifications, à des recoupements pour faire ressortir ce qui plausible de l'invraisemblable. En ce qui concerne Madagascar, l'enquêteur doit se munir de certaines "qualités" pour que son enquête soit le plus riche possible, ce sont des critères qui se basent sur des caractères propres à la population malgache :

- Le chercheur doit être patient car le peuple malgache vit au ralenti, ne se presse pas. Attitude qui peut quelque fois énerver, or si on le brusque il se braque automatiquement, "Izay mahandry vadin'An drianana" (celui qui a la patience d'attendre sera épouse du roi).

- Il doit faire preuve d'une perspicacité plus vivace qu'ailleurs sûrement, et ainsi procéder à des recoupements des versions différentes.

- Il faut aller sur le terrain, muni de quelques cadeaux à offrir après l'enquête. C'est un geste qui n'est pas gratuit, mais peut ouvrir des portes à l'enquête, surtout si le chercheur se voit dans l'obligation de revenir.

- Mais le plus important, semble-t-il c'est qu'il faut être introduit par un notable. Ce dernier point peut éviter des désagréments mais surtout permet une plus facile ouverture des gens, met les personnes à enquêter en confiance.

Pour ce qui est des sources écrites il y a quelques conseils que nous donnons au chercheur surtout dans la phase de compilation des outils bibliographiques. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le fait que la recherche bibliographique proprement dite doit se faire avant toute recherche personnelle car elle permet de situer le sujet proposé. Elle peut s'effectuer en bibliothèque pour éviter une trop grande fragmentation du travail. Les différents outils que nous venons de

présenter peuvent déjà faciliter le travail du chercheur.

Dans ces outils bibliographiques, le chercheur peut avoir un choix relativement élargi des documents dont il a besoin pour son sujet. C'est un rassemblement des documents écrits qu'il doit faire. Dans cette phase, il doit procéder à la sélection des documents pour ne pas s'encombrer de documents inutiles et se disperser. Les outils que nous avons présentés sont déjà des outils de travail de base qui faciliteront cette phase de la recherche.

Il est souhaitable que le chercheur utilise des fiches pour classer les documents déjà en sa possession pour éviter des pertes de temps ou des doubles emplois. Il doit alors procéder à un classement des documents rassemblés pour pouvoir procéder à l'analyse du sujet lui-même et de son contenu. Après seulement la recherche proprement dite, peut commencer et doit apporter des thèses nouvelles pour une contribution à l'histoire du pays.

CONCLUSION :

L'existence de ces différents instruments de travail et de ces institutions qui font fonction de centre de documentation pour une recherche historique sur Madagascar, montre que les chercheurs, malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et qu'ils rencontrent, ont à leur disposition des outils qui constituent déjà une aide appréciable.

Cependant, malgré tout le travail effectué jusqu'ici dans le domaine de la recherche historique, il s'avère utile de préciser à nouveau que ce travail constitue un héritage encore trop marqué par la période coloniale. En effet, il s'agit encore souvent de témoignages ou d'ouvrages d'étrangers sur l'histoire de Madagascar. Ainsi, tout au long de notre étude, le rôle de la recherche historique comme instrument de la pratique socio-politique quotidienne se trouve vérifié. On a pu également constater dans les études historiques sur Madagascar effectuées jusque vers les années 1960; le peu de souci de la dynamique propre à toute évolution historique. Ce sont les constatations qui peuvent sortir de l'étude des outils bibliographiques que nous venons d'effectuer, mais nous nous sommes aussi et surtout efforcés tout au long des pages qui précèdent, d'établir les difficultés qu'un chercheur peut rencontrer et le rôle que devraient tenir les institutions comme la Bibliothèque Nationale, ou les Archives, et nous avons pu dégager une situation critique pour la contribution à l'histoire de Madagascar. Nous pensons à partir d'exemples concrets et non dans la seule théorie, avoir été assez convaincant pour insister sur l'urgence d'une prise de conscience, pour proposer des remèdes à la carence du pays en matière de sources de son histoire, pour que les autorités directes ou indirectes, mettent tout en œuvre pour se procurer les documents touchant l'histoire de la nation malgache, et qui se trouvent encore aujourd'hui entre la possession des pays ex-colonisateurs. A défaut d'avoir les documents eux-mêmes, des négociations doivent être entreprises pour pouvoir les microfilmer. Bien sûr une vaste opération de microfilmage de compléments a été déjà très largement réalisée par Madagascar, mais ce n'est pas encore suffisant, puisque de grands fonds européens et américains concernant l'histoire malgache sont encore conservés dans les bibliothèques ou Archives européennes ou américaines.

Par ailleurs, toutes les bibliographies que nous venons de voir, sont encyclopédiques et exhaustives, où par conséquent voisinent des ouvrages de base en plusieurs volumes et de simples entrefilets parus dans des journaux. Cette conception, déjà dépassée et périmée en 1900, est devenue de nos jours totalement

caduque. En effet, l'ampleur des publications, le champ sans cesse grandissant des activités humaines ont en effet tout naturellement amené les bibliographies à abandonner la réalisation de bibliographies générales pour se consacrer à des bibliographies plus restreintes et limitées à une discipline déterminée, quitte à dresser alors des bibliographies de bibliographies qui renvoient uniquement à des ouvrages de références. Pour ces raisons il s'avère important pour l'histoire de Madagascar qu'on entreprenne un travail de recension de tous les documents touchant l'histoire malgache et pour en constituer une bibliographie spécialisée à l'histoire malgache, voire même pour dépouiller des études consacrées à tel ou tel domaine de l'histoire malgache parues dans les revues générales et particulièrement spécialisées.

Enfin pour terminer, nous voulons attirer l'attention des responsables pour une plus grande considération à donner aux problèmes que connaît aujourd'hui la Bibliothèque Nationale Malgache. Car si Madagascar est à l'heure du développement économique, rien ne se fait méthodiquement et efficacement sans études du passé et documentation préalable; mais qui dit "documentation", dit automatiquement "documents, ouvrages, bibliographies..." donc "Bibliothèque".

La Bibliothèque Nationale peut et devrait donc être le premier des services de documentation, un des meilleurs instruments au service du développement économique nationale et de la recherche de l'histoire de la nation.

Nous n'avons fait qu'ébaucher des problèmes et esquisser des solutions qui mériteraient d'être davantage approfondies sur place. Ainsi, nous espérons que d'autres personnes s'attardent davantage sur cette question car avec le peu de temps dont nous disposons et notre éloignement, nous n'avons pas pu faire une enquête détaillée.

N O T E S

- (1) KI-ZERBO () Préf.
Guide des sources de l'histoire de l'Afrique/Conseil international des Archives =
Guide to the sources of the history of Africa / International council on archives
- (2) Une étude a été faite sur les pays africains possédant une bibliographie courante, par M. Michel BRETON, dans : "L'Afrique : L'Information bibliographique courante."
- (3) Aujourd'hui l'université se trouve à Ambohitsaina et avec elle la Bibliothèque Universitaire.
- (4) "Histoire des rois" du R.P. CALLET, ce fut le premier grand ouvrage sur l'histoire de Madagascar à l'époque "des Royaumes".
- (5) Frédégaire est un chroniqueur supposé de l'époque Mérovingienne, mentionné pour la première fois au XVII^e siècle par Marquard Freher et Joseph Scaliger, comme l'auteur d'une chronique mérovingienne restée jusqu'alors anonyme. En réalité, cette chronique fut composée par plusieurs auteurs et l'attribution à Frédégaire n'est pas prouvée.
- (6) En 1939 fut rédigé le premier grand inventaire des Archives, premier catalogue des provenances. Malgré tout, incomplet car on fait surtout l'inventaire des registres il y manque les lettres des administrés au gouverneur.
- (7) Témoignage écrit. Livre I. Les relations de Madagascar avec les étrangers de 1868 à nos jours. Préface de RAZOHARINORO-RANDRIALBOA BONJY, conservateur des Archives Nationales Malgaches.
- (8) Jean VALETTE a été Archiviste à Tananarive de 1961 à 1963.
- (9) Bulletin de l'Académie Malgache.
- (10) Hova : Entendu au sens de l'occupant, ce mot désigne tantôt les descendants de

l'oligarchie au pouvoir dans l'ancien royaume de Madagascar, tantôt la population Merina, tantôt l'ensemble des populations vivant sur les Hautes Terres entre Fianarantsoa et Tananarive.

(11) Terme qui désigne les premiers malgaches ou proto-malgaches.

(12) C'est l'assemblée délibérative de tous les habitants d'une communauté villageoise.

(13) Littéralement "lien de sang", mais dans le fond c'est une alliance que deux personnes "signent" en mêlant leur sang et qui signifie fidélité jusqu'à la mort.

(14) Sorcellerie, magie. Mais en fait a un sens beaucoup plus sacré et plus précis que celui que les européens donnent à ces deux notions.

(15) Tabous, interdits.

(16) Idôlatrie.

(17) In Bibliographie Nationale de Madagascar 1956-1963. M. J. FONTVIEILLE. Introduction.

(18) Rakoto (Razaivelomalala Rabakonirina Razafindrakotohasina, Mme).

La Bibliothèque nationale de Tananarive : note de synthèse. - E.N.S.B., 1977.

(19) V.V.S. : VY-VATO-SAKELIKA (Imbrication de fer et de pierre), complot nationaliste d'un groupe d'intellectuels malgaches contre la colonisation française en 1905.

(20) Rébellion générale contre les autorités coloniales, à partir du 29 mars 1947, dans la région de Moramanga (région Est de l'île) le mouvement s'étend et provoque une répression sanglante qui se poursuit durant plusieurs mois.

(21) ADEM : Association des documentalistes et bibliothécaires de Madagascar.

OLM : Office du livre Malagasy.

B I B L I O G R A P H I E

- 1- Bibliographie nationale de Madagascar 1956-1963 / conçue et réd. par Jean Fontvieille, ... - Tananarive : université de Madagascar, 1971. - XII-511 p. ; 24 cm.
- 2- Bibliographie annuelle de Madagascar 1964 / réd. sous la dir. de Marie Simone de Nucé et Juliette Ratsimandrava. - Tananarive : Bibliothèque Universitaire ; Bibliothèque Nationale, 1966. - VII-262 p. ; 24 cm.
- 3- Bibliographie annuelle de Madagascar 1965 / réd. sous la dir. de Marie Simone de Nucé et Juliette Ratsimandrava. - Tananarive : Bibliothèque Universitaire ; Bibliothèque Nationale, 1968. - XIII-221 p. ; 24 cm.
- 4 - Bibliographie annuelle de Madagascar 1966 / réd. sous la direction de Marie Simone de Nucé et Juliette Ratsimandrava. - Tananarive : Bibliothèque Universitaire ; Bibliothèque Nationale, 1969. - XVI-243 p. ; 24 cm.
- 5- Bibliographie annuelle de Madagascar 1967 / réd. sous la dir. de Marie Simone de Nucé et Juliette Ratsimandrava. - Tananarive : Bibliothèque Universitaire ; Bibliothèque Nationale, 1970. - XIX-261 p. ; 24 cm.
- 6- Bibliographie annuelle de Madagascar 1968 / réd. sous la direction de Marie Simone de Nucé et Juliette Ratsimandrava. - Tananarive : Bibliothèque Universitaire ; Bibliothèque Nationale, 1971. - 24 cm.
- 7- Bibliographie annuelle de Madagascar 1969 / réd. sous la dir. de Marie Simone de Nucé et Juliette Ratsimandrava.
- 8- BRETON (Michel).
 - L'Afrique : l'information bibliographique courante / Michel Breton ; sous la dir. de M. Jean Taffarelli. - Villeurbanne : E.N.S.B. , 1975. - 29-V.F. multigr. ; 30 cm.
 - (Note de synthèse : E.N.S.B. : 1975 ; 14).
- 9- Bulletin de l'Académie Malgache. - numéro spécial du 75ème anniversaire : 1902-1977. - Antananarive, 1977. - 181 p. ; 27 cm.
- 10- GRANDIDIER (Guillaume).
 - Bibliographie de Madagascar 1904-1983, ... - Paris, SEGMC. ; 1985. - VII-591 p.
 - (Bibliographie générale des colonies françaises par G. Grandidier et E. Joucla)

- 11- Guide des sources de l'histoire de l'Afrique / Conseil international des Archives = Guide to the sources of the history of Africa / International council on archives. - Zug, Switzerland ; London : inter documentation C°, 1970 . - 21 cm.

Afrique [Sud du Sahara]

Histoire - Sources - Répertoire.

Collection : chaque volume est décrit séparément.

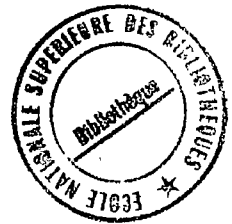
- Guide des sources de l'histoire de l'Afrique n°1, 1970.

Quellen Zur Geschichte Afrikas Südlich der Sahara in den Archiven der Bundesrepublik Deutschland - Cop. 1970 XIV-126 p.

Bibliogr. p. 7-12.

acq. 66 58-73-ISBN. 3-85750-0076.

Il existe encore 6 volumes décrits de la même façon.



- 12 -NUCE (Marie Simone de).

- Les Nouvelles installations de la bibliothèque universitaire de Madagascar / Marie Simone de Nuce, ...

in Bulletin des Bibliothèques de France, 1969, juillet-décembre, pp. 505-512.

- 13- RAKOTO (Razaivelomalala Rabakonirina Razafindrala Kotohasina, Mme).

La Bibliothèque Nationale de Tananarive : note de synthèse / présentée par

Razaivelomala Rabakonirina Razafindrakotohasina Rakoto ; dir. de recherche :

Jean Fontvieille. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1977. - 36 f. - 3f. de pl. ; 30 cm.

- 14 - TRONCHON (Jacques).

L'Insurrection malgache de 1947 : essai d'interprétation historique. - Paris : François Maspéro, 1974. - 399 p. : ill., couv. ill. 6 cart., table. ; 22 cm.

Documents : Interviews, statistiques, p.178 à 205 ; notices biographiques p. 207 à 219 ; archives, p.221 à 397.

Bibliographie p. 389 à 396.

(Textes à l'appui : histoire contemporains).

- 15- VALETTE (Jean Jacques).

- Le rôle des Archives dans l'administration et dans la politique de planification dans les pays en voie de développement / par Jean-Jacques Valette, ... -

Paris : organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture 1972. - VI-79 p.